

AVANT-PROPOS

La parution régulière de « L'Année économique et sociale en Languedoc-Roussillon » répond à la volonté de dresser un panorama régional fiable et détaillé de l'année écoulée. Elle est le fruit d'une collaboration de différents services statistiques de l'État regroupés au sein du Groupement de la Statistique Publique (GSTAT), et de la Banque de France. Sa réalisation est pilotée et coordonnée par la direction régionale de l'INSEE.

Concilier les exigences de fiabilité, de clarté et de rigueur indispensables à cet ouvrage avec la mobilisation des données de l'année écoulée dans des délais courts, c'est l'objectif de « L'Année économique et sociale ». Ce regard collectif offre au lecteur une vision synthétique de la conjoncture régionale resituée dans son contexte national.

Après un début d'année positif pour l'activité et l'emploi, la fin d'année 2011 est plutôt difficile pour notre région, avec pour conséquence, notamment, une hausse des bénéficiaires du rSa. Les niveaux économiques d'avant crise n'ont pas été retrouvés dans la plupart des cas et le rétablissement de l'économie régionale est long, comme au niveau national. Cependant la région dispose d'atouts démographiques et économiques qui ont permis, jusqu'à présent, de traverser la crise ou d'offrir des perspectives.

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault,



Claude BALAND

INTRODUCTION

« L'Année Économique et Sociale en Languedoc-Roussillon » offre une synthèse des faits économiques et sociaux de l'année 2011, qui résulte des analyses faites par le Groupement de la Statistique Publique (GSTAT) des services de l'État en région, et avec la contribution de la Banque de France.

Après le choc de la crise financière, puis économique de 2008 et 2009, les années 2010 et 2011 s'inscrivent sur le chemin de la reprise engagée par l'économie nationale et l'économie régionale.

Mais le retour à la croissance a été difficile, et la conjoncture nationale a subi de lourds aléas. A la mi-2011, les difficultés de gestion de la dette souveraine au sein de l'Europe ont bloqué presque instantanément le cours de l'économie en entamant la confiance des entreprises et des ménages.

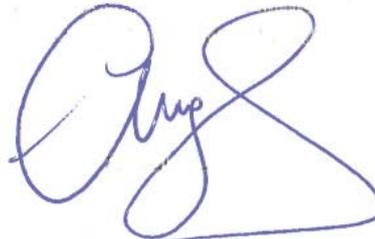
Cette inflexion s'est ressentie avec des signaux de retournement dans de nombreux secteurs, avec des conséquences lourdes en matière de chômage.

Dans la région Languedoc-Roussillon, les secteurs économiques sont inégalement affectés : les services se sont légèrement redressés, ce qui a permis de contribuer au soutien de l'emploi en début d'année. Le tourisme a été dynamique grâce aux activités liées au camping et à une hausse retrouvée de la fréquentation hôtelière, notamment étrangère. Par ailleurs, la viticulture régionale a bénéficié d'une conjoncture plus favorable avec de meilleurs prix de vente et une belle vendange, supérieure de 7 % à la moyenne des cinq dernières années. Le secteur des industries agro-alimentaires, constitué principalement de PME et de TPE a également plutôt bien résisté à la crise dans le Languedoc-Roussillon. Les autres secteurs, y compris les autres filières de l'agriculture, voient leur situation plutôt se dégrader.

Le GSTAT suit avec attention, en coopération avec la Banque de France, le début de l'année 2012 qui prévoit, au niveau national, un lent rétablissement.

Enfin, je tiens à remercier tous les services qui ont contribué à cette publication, et en particulier pour l'effort réalisé afin d'en améliorer, d'année en année, le contenu et la présentation.

Le Président du GSTAT

A blue ink signature in a cursive script, appearing to read 'Pascal Augier', written over a light grey rectangular background.

M. Pascal AUGIER

*Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)*

Conception maquette et couverture : *Michel LAMUR*

Rédacteur en chef : *Josiane ALBERTI*

Directeur de la publication : *Francis VENNAT*

Imprimerie : Pure impression - 451, rue de la Mourre - Espace Commercial Fréjorgues Est - 34130 Mauguio
Tél. 04 67 15 66 00 - Fax 04 67 15 66 09 - www.pure-impression.fr

Dossier réalisé par

Les partenaires du Groupement de la Statistique Publique en Languedoc-Roussillon

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

3, Avenue Charles Flahault — 34094 Montpellier Cedex 05

Téléphone : 04 67 10 14 — Télécopie : 04 67 41 38 80

<http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr>

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Maison de l'Agriculture

Place Antoine Chaptal — 34060 Montpellier Cédex 02

Téléphone : 04 67 10 19 00 — Télécopie : 04 67 10 01 02

<http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr>

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

520, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier Cedex 02

Téléphone : 04 34 46 64 00 — Télécopie : 04 67 15 68 00

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Echelles de la ville — 3, Place Paul Bec - CS39538 — 34961 Montpellier Cedex

Tél : 04 30 63 06 30 — Télécopie : 04 30 63 06 31

<http://www.languedoc-roussillon.directe.gouv.fr>

Agence Régionale de Santé

Parc Club du Millénaire - 1025, rue Henri Becquerel - CS30001 — 34067 Montpellier Cedex 2

Téléphone : 04 67 07 20 07 — Télécopie : 04 67 07 20 08

<http://www.ars.languedocroussillon.santé.fr>

Rectorat de l'Académie de Montpellier

31, rue de l'Université — 34064 Montpellier Cedex 2

Téléphone : 04 67 91 47 00 — Télécopie : 04 67 60 76 15

<http://www.ac-montpellier.fr>

Direction Régionale des Finances publiques

334, allée Henri II de Montmorency — 34954 Montpellier Cedex 2

Téléphone standard : 04 67 15 75 15 — Télécopie : 04 67 15 75 00

Direction Interrégionale des Douanes de Montpellier

Hôtel des Douanes - 18, rue Paul Brousse — 34056 Montpellier Cedex 1

Téléphone : 04 67 20 44 00 — Télécopie : 04.67.58.53.62

<http://www.douane.gouv.fr>

INSEE Languedoc-Roussillon

274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier Cedex 2

Téléphone standard : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71

<http://www.insee.fr>

Partenaire associé à cette publication

Banque de France - Direction régionale

98 ter avenue de Lodève - 34061 Montpellier cedex 2

Téléphone standard : 04 67 06 79 79

www.banque-france.fr



Sommaire

Synthèse régionale	Un début d'année positif, suivi d'une nette dégradation au dernier trimestre p. 8 <i>INSEE</i>
---------------------------	--

ÉCONOMIE - SOCIAL

Emploi	Légère reprise de l'emploi début 2011, interrompue en milieu d'année p. 10 <i>Nicolas Millet - INSEE</i>
Marché du travail	Forte dégradation du marché du travail, surtout en fin d'année p. 14 <i>Olivier Debeuf - DIRECCTE</i>
Démographie d'entreprises	Engouement plus faible pour l'auto-entreprise et recul des créations p. 19 <i>Nicolas Millet - INSEE</i>
Financement de l'économie	Léger signe de reprise des entreprises mais prudence des ménagesp. 22 <i>Geneviève Casanova - Banque de France</i>
Social	Des difficultés sociales toujours prégnantes p. 24 <i>Sylvia Legait - DRJSCS</i>

ACTIVITÉ DES SECTEURS

Agriculture-viticulture	L'année des records pour la viticulturep. 26 <i>Camille De Caix - DRAAF - SRISE</i>
Industrie	Une croissance significative de l'activité industriellep. 28 <i>Patrick Crosnier - DIRECCTE - Geneviève Casanova - Banque de France</i>
Construction-Logement	Une reprise à nuancer p. 30 <i>Jacques Baghi, Bertrand Oddo - DREAL</i>
Transports	Le rebond du fret p. 32 <i>Laurent Marion - DREAL</i>
Commerce	Des ventes en baisse dans le commerce de gros et de détail p. 34 <i>Patrice Fossemalle - INSEE</i>
Services	Fléchissement au second semestre, sauf dans l'immobilier p. 35 <i>Patrice Fossemalle - INSEE</i>
Tourisme	Saison record pour les campingsp. 36 <i>Isabelle Dioum - INSEE</i>
Echanges extérieurs	Les exportations, au départ de la région, retrouvent leur niveau d'avant crisep. 38 <i>Pierre Girard - INSEE</i>

Un début d'année positif, suivi d'une nette dégradation au dernier trimestre

L'économie nationale, qui avait renoué avec la croissance au cours de l'année 2009, a poursuivi son rebond en 2010 avec une évolution positive (+ 1,4 %). Après un début d'année 2011 en progression par à-coups, les tensions liées à la gestion de la dette souveraine en Europe ont fait craindre une entrée en récession en fin d'année. Finalement, portée par un dynamisme de la consommation des ménages, de l'investissement et des exportations, l'évolution nationale est positive au quatrième trimestre et permet de terminer l'année avec une croissance annuelle de + 1,7 %.

En Languedoc-Roussillon, fin 2008, la propagation de la crise financière à la sphère de l'économie réelle a été très rapide. L'activité des secteurs du commerce et des services a ralenti, l'industrie a vu s'amplifier les destructions d'emploi et le BTP a connu une cassure brutale. En revanche, les activités de l'hôtellerie et de la restauration, liées au tourisme, ont traversé la crise avec un niveau d'activité très soutenu.

La mobilisation importante des mesures de politique publique d'accès et de maintien dans l'emploi a permis de modérer les dégradations de l'emploi et du chômage. Néanmoins, le chômage est reparti à la hausse avec un gonflement quasiment immédiat des effectifs de demandeurs d'emploi de longue durée.

Depuis la fin 2009 et pendant l'année 2010, les signes de reprise ont été nombreux dans la région, même si cela n'a pas suffi à sortir de la crise : l'activité et l'emploi n'avaient pas retrouvé leurs niveaux d'avant crise et le chômage continuait d'augmenter.

Au cours de l'année 2011, l'économie régionale a montré plusieurs signes de bonne santé. Le secteur des transports a été dynamique, surtout pour le fret et le transport passager aérien. Le tourisme a continué sa progression, ininterrompue malgré la crise : en 2011, les très bons résultats sont surtout dus à l'hôtellerie de plein air, grâce à une fréquentation élevée de la clientèle française et étrangère, notamment dans les campings de haut de gamme. La viticulture régionale a bénéficié d'une belle vendange, à hauts niveaux de rendement, et les cours des vins ont atteint des niveaux records pour la deuxième année consécutive depuis 1999. Malgré un second semestre un peu moins tonique, l'industrie a aussi réalisé de bonnes performances puisque, à l'exception des industries extractives, le chiffre d'affaires a progressé dans tous les grands secteurs, en particulier dans l'équipement électrique et électronique. Dans les services, le bon niveau d'activité a été affecté par un retournement en milieu d'année, mais les activités immobilières ont continué sur leur lancée, bénéficiant d'un effet anticipateur lié à l'annonce de la réforme de la défiscalisation « Scellier ».

La construction et le logement regroupent un ensemble d'activités composites qui ont connu des évolutions contrastées, en lien avec le plus ou moins grand dynamisme des territoires. En particulier, Montpellier et son agglomération se caractérisent par un rythme élevé de développement du logement collectif. Globalement, les mises en chantier de logements, individuels ou collectifs, ont bien redémarré en 2011, mais les commandes ont fléchi en fin d'année, sans doute en butte avec des niveaux de prix trop élevés. De son côté, la construction de logements sociaux a été très active, avec quelque 5 500 logements réalisés ; se sont ajoutés 2 800 logements du parc privé, qui ont bénéficié de subventions de l'ANAH destinées au traitement de l'habitat indigne et très dégradé. Le secteur des travaux publics, lui aussi, boucle assez favorablement l'année 2011.

Dans d'autres domaines de l'économie régionale, les résultats sont moins favorables. L'agriculture des fruits et légumes a souffert de conditions sanitaires et climatiques difficiles et de prix bas. Le commerce, qui avait bien entamé l'année, a fléchi au second semestre ; ce retournement a concerné le commerce de gros comme le commerce de détail, dans un contexte économique chahuté, où les ménages semblent favoriser l'épargne plutôt que la dépense.

L'activité d'import et d'export de la région, mesurée aux postes de douanes, et indépendamment de la localisation des entreprises exportatrices ou importatrices, a continué son redressement après le creux de l'année 2009. Les entreprises régionales exportent pour 4,8 milliards d'euros, principalement des produits des industries agro-alimentaires et des produits agricoles.

Synthèse régionale

Ce niveau d'activité, plutôt bien orienté en 2011, a finalement permis un léger redressement de l'emploi concurrentiel au début de l'année. Selon un profil infra-annuel proche du national, les destructions d'emploi ont été intenses à partir du troisième trimestre. Au quatrième trimestre, ces destructions d'emploi (- 0,5 % dans la région, contre - 0,1 % pour la France métropolitaine) ont concerné chacun des quatre grands secteurs d'activité. Au total, sur l'année 2011, l'emploi concurrentiel en Languedoc-Roussillon a diminué de - 0,2 %, soit 800 emplois détruits, contre une hausse de + 0,4 % en France métropolitaine. Cette dégradation a affecté plus particulièrement l'intérim (- 5,2 %), l'industrie (- 1,3 %) et la construction (- 1,7 %). L'emploi dans le secteur des services a stagné (+ 0,2 %) tandis que dans le commerce, il a augmenté (+ 1,3 %) à un rythme double de celui de la France métropolitaine.

La mobilisation des mesures spécifiques de politiques d'emploi a été, cette année encore, assez intense bien qu'en retrait pas rapport à 2010. Près de 24 000 contrats aidés ont été signés, la plus grande partie dans le secteur non-marchand (20 800). L'activité partielle (ex chômage partiel) a, elle aussi, été moins sollicitée.

Cette quasi-stagnation de l'emploi régional (- 0,2 %) conduit mécaniquement à une hausse du chômage, du fait de l'augmentation de la population active liée à l'accroissement démographique. En effet, si, sur longue période, la démographie de la région dynamise l'emploi en phase de conjoncture favorable et le protège en phase de repli, l'équation emploi-chômage doit s'accompagner d'un niveau élevé de créations d'emploi pour pouvoir résorber le chômage.

En conséquence, la dégradation du chômage dans la région a été assez marquée en 2011, avec + 8,3 % de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, B et C (+ 5,3 % en France métropolitaine) : le nombre de chômeurs atteint ainsi 227 000 personnes, fin 2011. En rythme, ce sont d'abord les seniors qui ont été touchés (+ 18 %), puis les jeunes, qui ont subi une fin d'année relativement difficile. Le chômage de longue durée a continué de s'amplifier : son rythme de croissance a dépassé celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi (+ 9,5 %) et il a été trois fois plus rapide pour les seniors que pour les chômeurs de moins de moins de 50 ans.

Comme observé en début de crise, si toutes les zones d'emploi de la région sont affectées par la hausse du chômage, les écarts entre elles sont très importants. Aux extrêmes, la zone de Bagnols-sur-Cèze est relativement peu touchée (+ 5 % de DEFM A,B,C), alors que celle de Limoux connaît une dégradation très vive (+ 19 %).

Fin 2011, le taux de chômage régional atteint 13,1 % , soit une augmentation sensible en un an (+ 0,6 point). L'écart constaté avec le taux national se creuse à nouveau (France métropolitaine : 9,4 %, et + 0,1 point), contrairement à la tendance au resserrement d'avant crise.

La progression du nombre des allocataires du rSa en 2011 (+ 2,5 %) a été moins vive qu'en 2010, du fait, probablement, d'un effet retard entre les entrées en chômage et l'épuisement des droits à indemnisation.

Les perspectives tracées en début d'année 2012 laissent entrevoir un rétablissement lent de l'économie nationale⁽¹⁾, dans un cadre européen lui-même peu dynamique⁽²⁾ : l'activité dans la zone euro se rétablirait lentement (- 0,2 % au premier trimestre 2012, + 0,0 % au deuxième et + 0,1 % au troisième).

(1) Note de conjoncture Insee de mars 2012 : « La fièvre tombe, le rétablissement sera lent ».

(2) Euro-zone economic outlook, avril 2012.

Emploi

Nicolas MILLET - INSEE

Légère reprise de l'emploi début 2011, interrompue en milieu d'année

L'emploi salarié marchand, en Languedoc-Roussillon, a fléchi légèrement sur l'ensemble de l'année 2011, alors qu'il a progressé en France métropolitaine. L'évolution, en cours d'année, s'est découpée en deux phases : une reprise de l'emploi au premier semestre, notamment dans le commerce, les services et l'intérim, qui ne s'est pas poursuivie et a été fortement altérée à compter du troisième trimestre et ce, jusqu'en fin d'année. Seuls les secteurs des services marchands, hors intérim, et du commerce ont dépassé leur niveau d'emploi d'avant la crise. Les secteurs de la construction et de l'industrie sont restés largement en deçà.

www.insee.fr

En raison de la date de livraison des estimations d'emploi pour le quatrième trimestre 2011 (disponible le 5 avril 2012), les commentaires du présent article sont basés sur les estimations provisoires jusqu'au troisième trimestre 2011. Un encadré a cependant été ajouté avant parution de la publication, intégrant la situation au quatrième trimestre : ceci permet de donner une vision plus précise et complète de l'emploi sur l'ensemble de l'année 2011 (encadré p. 13).

Après un début d'année prometteur, l'emploi salarié marchand régional marque le pas au troisième trimestre. Les neuf premiers mois de 2011 se soldent par une hausse de + 0,5 %, soit 2 900 emplois salariés marchands supplémentaires (tableau 1).

Ces résultats positifs sont imputables au bon premier semestre 2011 (graph. 1). Le rebond de début d'année, caractérisé par une hausse de la consommation des ménages et par de meilleures perspectives d'investissement des entreprises, a, en effet, bénéficié à l'emploi. Au premier trimestre, il progresse de + 0,7 % (+ 3 200 emplois). Au deuxième trimestre, le rythme de créations d'emploi salarié se maintient (+ 0,6 %) grâce, notamment, aux anticipations d'embauche pour la saison touristique et au recours à l'intérim.

Comme au niveau national, le troisième trimestre 2011 marque un net coup d'arrêt. La faiblesse de la croissance, dans le sillage de la crise des dettes publiques, assombrit les perspectives des entreprises et des ménages. Il en résulte, pour ce trimestre, un recul de l'emploi salarié plus marqué dans la région qu'au niveau national (respectivement - 0,6 % et - 0,2 %).

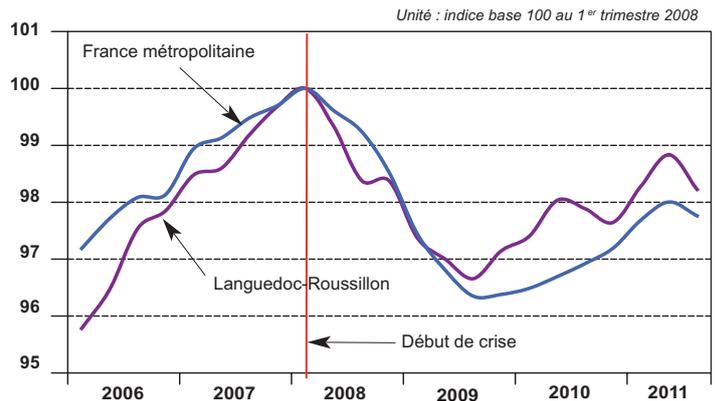
Des signes de reprise de l'emploi, mais des niveaux encore éloignés de l'avant crise

Si l'emploi salarié a progressé en début d'année 2011, le niveau d'emploi régional antérieur à la crise est loin d'avoir été retrouvé (tableau 2). Hormis la Lozère, dont l'emploi diminue progressivement sur l'ensemble de l'année, les autres départements gagnent des emplois entre fin 2010 et fin septembre 2011.

Le coup de frein du troisième trimestre concerne tous les départements. Au final, malgré une évolution positive pour la région sur les neuf premiers mois 2011, les destructions d'emplois accumulées depuis le début de la crise n'ont pu être compensées : depuis début 2008, 8 800 emplois salariés marchands ont été perdus en Languedoc-Roussillon.

L'impact de la crise sur le territoire national révèle des différences géographiques (carte). Le Languedoc-Roussillon est relativement épargné par la baisse de l'emploi salarié depuis le début de la crise. La baisse de l'emploi a plus fortement touché les départements du nord-est et du centre de la France où l'emploi industriel a été particulièrement affecté. Dans la région, l'Hérault (- 1,0 %), le Gard (- 1,4 %) et les Pyrénées-Orientales (- 1,9 %) ont mieux résisté que la moyenne des

Graph. 1 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels* (données corrigées des variations saisonnières)



Source : INSEE - Estimations trimestrielles de l'emploi salarié
 (*) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale)

Tab. 1 - Évolution de l'emploi salarié entre fin décembre 2010 et fin septembre 2011 dans les secteurs concurrentiels*

Données corrigées des variations saisonnières, en fin de trimestre

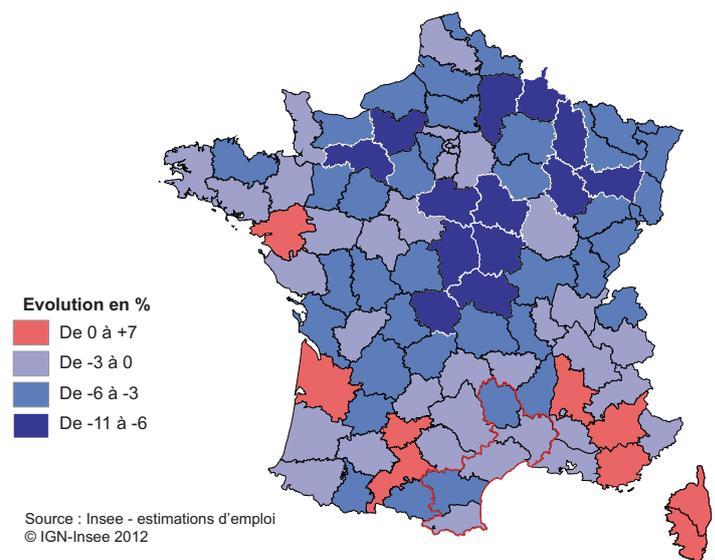
	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine		
	Évolution de l'emploi salarié entre fin décembre 2010 et fin septembre 2011		Poids des secteurs	Évolution de l'emploi salarié entre fin décembre 2010 et fin septembre 2011		Poids des secteurs
	en solde	en %	en %	en solde	en %	en %
Industrie	- 600	- 0,8	14	+ 1 000	+ 0	21
Construction	- 500	- 0,9	11	- 7 200	- 0,5	9
Commerce	+ 1 700	+ 1,4	24	+ 13 800	+ 0,5	19
Services marchands hors intérim	+ 2 300	+ 1,0	47	+ 82 900	+ 1,2	47
Intérim	0	- 0,2	3	- 300	0	4
Ensemble	+ 2 900	+ 0,6	100	+ 90 300	+ 0,6	100

(*) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale) et hors particulier employeur

Note : du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.

Source : Insee, estimations d'emploi

Carte - Évolution de l'emploi salarié marchand entre avril 2008 et septembre 2011
 Le Languedoc-Roussillon, relativement épargné



Source : Insee - estimations d'emploi
 © IGN-Insee 2012

départements de France métropolitaine (- 2,2 %). Au contraire, la Lozère et l'Aude, avec des baisses respectives de - 4,5 % et - 4,7 %, figurent parmi les départements ayant le plus perdu d'emplois.

Emploi

Tab. 2 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels*

Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole, hors intérim, entre début avril 2008 et fin septembre 2011 - Données CVS, en fin de trimestre

	Commerce	Construction	Industrie	Services marchands hors intérim	Intérim	Evolution totale	Evolution en %
Aude	- 400	- 1 000	- 800	- 900	+ 300	- 2 800	- 4,7
Gard	+ 400	- 900	- 1 600	+ 600	- 300	- 1 700	- 1,4
Hérault	- 400	- 2 900	- 500	+ 3 100	- 1 600	- 2 300	- 1,0
Lozère	0	0	- 200	- 300	0	- 500	- 4,5
Pyrénées-Orientales	- 300	- 900	- 900	+ 1 000	- 500	- 1 500	- 1,9
Languedoc-Roussillon	- 600	- 5 600	- 4 000	+ 3 600	- 2 100	- 8 800	- 1,8
Evolution en %	- 0,5	- 9,2	- 5,5	+ 1,6	- 11	- 1,8	
France Métropolitaine	- 42 100	- 64 300	- 299 400	+ 137 200	- 88 700	- 357 300	- 2,2
Evolution en %	- 1,4	- 4,3	- 8,3	+ 1,9	- 13,1	- 2,2	

(*) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale) et hors particulier employeur

Note : du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.

Source : Insee, estimations d'emploi

● Poursuite des pertes d'emploi dans l'industrie

L'industrie continue de perdre des emplois (- 0,8 % de fin 2010 à fin septembre 2011) y compris au premier trimestre 2011, et contrairement au niveau national où une légère hausse a été constatée en début d'année, pour la première fois depuis dix ans (graph. 2).

La décroissance de l'emploi industriel régional est entamée depuis de nombreuses années. Depuis le début de la crise, le secteur industriel a perdu 4 000 emplois dans la région (- 5,5 %). Néanmoins, la baisse est encore plus forte au niveau national (- 8,3 %). Seul le sous secteur de l'énergie, notamment la distribution d'électricité, a généré un supplément de + 800 emplois depuis début 2008, grâce aux investissements de modernisation du réseau électrique et au développement des énergies renouvelables.

● Nouvelles pertes d'emploi dans la construction, après un bon début d'année

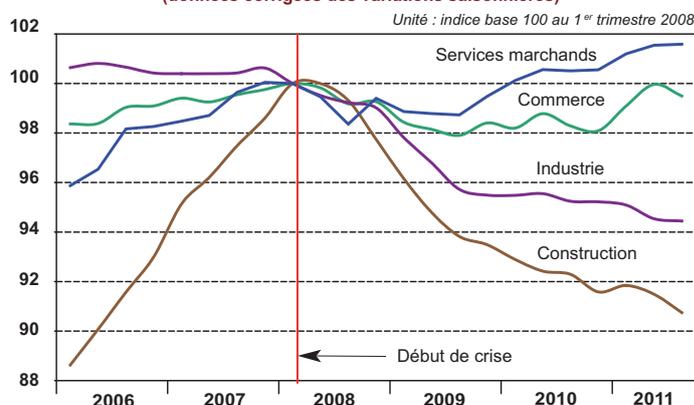
Dans la construction, l'emploi profite de l'embellie du début d'année pour renouer avec les embauches (+ 0,3 % au premier trimestre). Cette amélioration fait suite à une chute continue de l'emploi depuis avril 2008. Soutenu par l'immobilier, avec des mises en chantier de logements en hausse, début 2011, ce rebond de l'emploi est de courte durée. Dans un climat conjoncturel incertain, la situation financière des entreprises du secteur de la construction est préoccupante. Les prix baissent, les carnets de commandes se stabilisent, et les marges se réduisent. Pour résister, les entreprises du secteur réalisent des ajustements par le biais de l'emploi et de l'intérim, afin de garantir leur stabilité financière. Par conséquent, l'emploi dans la construction recule de nouveau à partir du deuxième trimestre 2011.

Le secteur de la construction a particulièrement souffert depuis le début de la crise. Il a perdu 5 600 emplois depuis avril 2008, dans la région, soit une baisse de - 9,2 %, nettement supérieure à celle de la France métropolitaine (- 4,3 %).

● Très bon début d'année pour l'emploi dans le commerce

Dans le commerce, l'emploi salarié régional progresse de + 1,4 % entre fin 2010 et fin septembre 2011, soit un gain de 1 700 emplois (+ 0,5 % au niveau national). La croissance de la consommation, en début d'année, permet cette hausse de l'emploi du secteur. Les chefs d'entreprises confirment une nette augmentation des ventes de biens de consommation d'une part, et des ventes de biens intermédiaires destinés à l'appareil productif, d'autre part. Ainsi, l'emploi dans le commerce a-t-il augmenté au cours des deux premiers trimestres (respectivement + 1,0 % et + 0,9 %). L'emploi ralentit ensuite, pour finalement reculer de - 0,5 % au troisième trimestre 2011.

Graph. 2 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole, hors intérim, en Languedoc-Roussillon (données corrigées des variations saisonnières)



Source : INSEE - Estimations trimestrielles de l'emploi salarié

(*) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale)

Champ de l'étude

Ensemble des salariés du secteur privé essentiellement marchand, hors agriculture, administration, éducation, santé, action sociale et particuliers employeurs. Sont ainsi exclus de l'analyse : les salariés appartenant aux établissements cotisant à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), dispersés dans l'agriculture, l'agroalimentaire, la construction, le commerce de gros, les services financiers etc., l'emploi public (fonction publique d'état, fonction publique hospitalière et collectivités territoriales), les salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale du secteur privé. Ce champ recouvre 52 % de l'emploi total et 65 % de l'emploi salarié total.

Emploi

● Reprise de l'emploi dans les services marchands

Le secteur des services marchands, hors intérim⁽¹⁾, qui concentre près de la moitié de l'emploi salarié marchand de la région, gagne 2 300 emplois salariés entre fin 2010 et fin septembre 2011. L'embellie du début d'année, ainsi qu'une bonne anticipation d'embauche en début de saison touristique, permettent à l'emploi de progresser dans ce secteur. Ces nouvelles embauches dans les services marchands hors intérim poursuivent une tendance à la hausse amorcée depuis la fin 2009, qui permet au secteur de dépasser son niveau d'emploi d'avant crise.

L'emploi salarié, dans les services, hors intérim, est le seul secteur bénéficiant d'une progression des effectifs depuis avril 2008, se soldant par un gain de 3 500 emplois. La plus forte hausse des effectifs se situe dans les activités financières et d'assurance, avec 1 800 emplois supplémentaires depuis le début de la crise. Ce secteur a tiré profit du soutien public apporté aux banques pendant la crise financière, et des besoins en produits financiers et d'assurance générés par la forte croissance démographique régionale. Le secteur de l'hébergement et de la restauration a aussi connu un fort essor, en gagnant près de 1 800 emplois depuis avril 2008. Les très bonnes saisons touristiques 2010 et 2011 ont largement contribué à cette hausse.

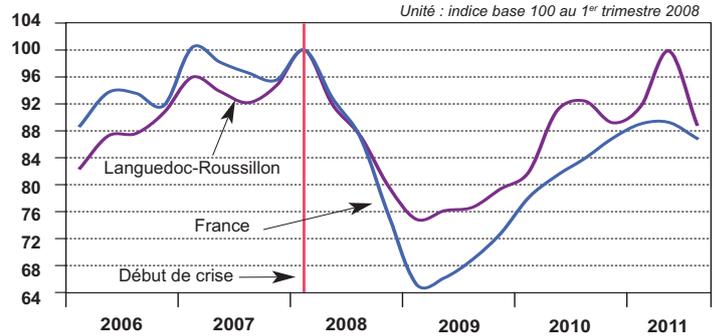
● L'intérim, facteur d'ajustement aux retournements conjoncturels

L'emploi intérimaire se stabilise fin septembre 2011 pour retrouver son niveau de fin d'année 2010 (graph. 3). Cette forme d'emploi a fortement contribué aux ajustements sur le marché du travail. La reprise, entrevue début 2011, bénéficie à l'emploi intérimaire, qui augmente de + 2,8 % au premier trimestre puis de + 8,9 % au deuxième trimestre. Les difficultés, perçues à partir du troisième trimestre, et les perspectives générales qui s'assombrissent du côté des entreprises, ont un effet immédiat sur le recul de l'emploi intérimaire constaté fin septembre (- 10,9 %). D'une manière générale, l'intérim réagit plus rapidement aux fluctuations d'activité que les emplois stables, car les entreprises utilisent l'intérim comme un volant de flexibilité. Elles recourent aux agences d'intérim pour embaucher des salariés lorsque l'activité repart à la hausse et, inversement, elles mettent fin aux missions d'intérimaires en cas de retournement.

La crise a donc particulièrement touché le secteur de l'intérim. D'un peu plus de 18 600 emplois salariés au début 2008 dans la région, l'intérim en atteignait moins de 14 000 début 2009. Puis, l'emploi intérimaire est reparti à la hausse, gagnant 4 400 emplois entre les deuxièmes trimestres 2009 et 2011. Le retournement du troisième trimestre 2011 témoigne donc d'un sérieux coup de frein sur l'emploi.

(1) Par construction, les emplois intérimaires, comptabilisés dans les agences d'intérim, relèvent du secteur des services. D'un point de vue économique, ils recouvrent potentiellement l'ensemble des secteurs, et non exclusivement celui des services. Aussi, une reprise d'activité dans certains secteurs ne se traduit-elle pas automatiquement en termes d'emploi dans le secteur concerné, lorsque l'emploi intérimaire est privilégié dans un premier temps.

Graph 3 - Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire
(données corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee - estimations d'emploi

Méthodologie des estimations trimestrielles régionales de l'emploi salarié marchand

Les évolutions trimestrielles des effectifs salariés sont fondées sur les évolutions de l'emploi de la source URSSAF. Tous les établissements versant des cotisations sociales, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte.

Pour les années 2008 et antérieures, les estimations trimestrielles d'emploi sont calées sur les estimations annuelles issues de la source ESTEL (Estimations d'emploi localisé) et élaborées à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). On s'assure ainsi que le niveau d'emploi au 31 décembre est bien égal à celui des estimations annuelles. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. A partir du point annuel 2008, sont appliqués les taux d'évolution trimestriels issus d'Épure (données Urssaf exploitées par l'Insee).

En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre, du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Darès à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et calées sur le niveau national.

Révision des séries d'estimations d'emplois

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont réalisées.

- Une première estimation de l'emploi salarié régional dans les grands secteurs économiques (industrie, construction, commerce, intérim et services marchands hors intérim) est disponible environ 70 jours après la fin du trimestre.
- À l'issue du troisième mois suivant la fin du trimestre (environ 90 jours après la fin du trimestre), une estimation de l'emploi départemental au niveau A17 de la nomenclature agrégée est réalisée à partir de la source Urssaf au sein des directions régionales de l'Insee, qui disposent ainsi d'un temps de traitement plus long et de l'intégration des déclarations des cotisants retardataires.
- Cette estimation est susceptible d'être révisée à l'occasion de la publication des résultats du trimestre suivant (soit 160 jours après la fin du trimestre), puis une nouvelle fois au troisième mois après la fin du trimestre suivant (soit 180 jours après la fin du trimestre).
- Enfin, un dernier ajustement des résultats trimestriels est effectué lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles. Celles-ci concernent à chaque fois les deux dernières années.

Emploi

L'emploi salarié au quatrième trimestre 2011

En raison de la diffusion, le 05 avril 2012, des séries trimestrielles d'emploi localisées du 4ème trimestre 2011, l'évolution du dernier trimestre ainsi que l'évolution annuelle 2011 ont été intégrées dans cet encadré, pour donner une vision plus complète de l'année 2011. A l'occasion de cette nouvelle diffusion de séries d'emploi localisées, les séries trimestrielles ont été calées sur les niveaux d'estimations d'emploi définitifs pour 2009, et provisoires pour 2010, ce qui conduit à réviser les évolutions antérieures.

Au quatrième trimestre 2011, l'emploi salarié privé, dans les activités marchandes non agricoles, poursuit la baisse amorcée au troisième trimestre, confirmant ainsi la rupture entre un début d'année 2011 prometteur et une fin d'année morose. En Languedoc-Roussillon, l'emploi salarié recule de - 0,5 % au quatrième trimestre 2011. Cette baisse est nettement plus marquée qu'au niveau national (- 0,1 %). Elle concerne tous les secteurs d'activité de la région :

- L'industrie et le commerce enregistrent une baisse de leurs effectifs de respectivement - 0,4 % et -0,2 %.
- Dans la construction, l'emploi continue également de baisser en fin d'année (- 0,8 %).
- Dans les services marchands hors intérim, le recul de l'emploi du troisième trimestre s'accroît fin décembre, soit une nouvelle baisse de - 0,5 %. Enfin, l'emploi intérimaire perd à nouveau des postes pour la fin d'année soit - 3,3 % (tableau).

Au total, l'emploi salarié régional diminue de - 0,2 % au cours de l'année 2011, alors qu'il progresse de + 0,4 % au niveau national. Le recul constaté dans la construction, l'industrie et l'intérim a particulièrement contribué à cette baisse des effectifs salariés dans la région.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels

Données corrigées des variations saisonnières, en fin de trimestre

Unité : %

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine	
	Évolution sur 3 mois 2011 T4/ 2011 T3	Évolution sur un an 2011 T4/ 2010 T4	Évolution 2011 sur 3 mois 2011 T4/ 2011 T3	Évolution sur un an 2011 T4/ 2010 T4
Industrie	- 0,4	- 1,3	- 0,1	- 0,1
Construction	- 0,8	- 1,7	- 0,3	- 0,8
Commerce	- 0,2	+ 1,3	+ 0,2	+ 0,7
Services marchands hors intérim	- 0,5	+ 0,2	0	+ 1,1
Intérim	- 3,3	- 5,2	- 3,6	- 3,7
Ensemble	- 0,5	- 0,2	- 0,1	+ 0,4

Champ : emploi en fin de trimestre hors agriculture et activité des ménages en tant qu'employeur
Source : Insee, estimations d'emploi.

Marché du travail

● Olivier Debeuf - DIRECCTE ●

Forte dégradation du marché du travail, surtout en fin d'année

Après une hausse limitée courant 2010, qui s'est aggravée en fin d'année, la demande d'emploi a fortement augmenté en 2011. Les seniors, les femmes puis dans une moindre mesure, les jeunes, sont les plus touchés. Le chômage de longue durée progresse plus vite que la moyenne. Il concerne pour moitié des demandeurs de plus de deux ans d'ancienneté, surtout des seniors, et constitue une porte d'entrée vers les minima sociaux.

La faible croissance des offres concerne seulement des emplois non durables, alimentant les formes d'emploi précaires. Fin 2011, la région occupe le premier rang pour le taux de chômage.

www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr

Fin 2011, le Languedoc-Roussillon compte 227 000 demandeurs d'emploi dans les catégories A, B, C, soit 17 400 de plus qu'un an auparavant (cf. tableau 1 et encadré 1). Après une moindre augmentation en 2010 (+ 5,6 %), la hausse du nombre de demandeurs d'emploi a repris, et atteint + 8,3 % en 2011.

Au cours de l'année, l'augmentation mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi varie de + 0,4 % à + 1,3 %, exception faite des mois stables d'avril et d'octobre. Le second semestre débute comme le premier (+ 4,1 % en six mois) et s'achève sur une nouvelle dégradation, notamment en novembre, mois le plus difficile de l'année (+ 1,3 %).

La détérioration du marché du travail est plus sévère en Languedoc-Roussillon qu'au niveau national⁽¹⁾, quelles que soient les classes d'âge. Elle dépasse de + 2,7 points l'évolution constatée en métropole, où les demandeurs d'emploi ont progressé de + 5,6 %, malgré une relative stabilité constatée au premier trimestre 2011.

Les femmes de la région sont plus touchées par le chômage que les hommes (+ 9,5 % de demandes d'emploi contre + 7,2 %) conformément à ce que l'on observe au niveau national.

Les chômeurs de longue durée apportent une contribution plus forte à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi que les demandeurs de moins d'un an. En 2011, ils progressent de + 9,5 %, soit une évolution de 2 points supérieure à celle des demandeurs de moins d'un an. La part des chômeurs de longue durée dans l'ensemble des demandeurs de catégorie A, B, C passe ainsi de 35,9 % en 2010 à 36,3 % fin 2011. Résultant en partie de l'influence du travail saisonnier, cette part est néanmoins inférieure de 1,5 point à la part nationale.

(1) Comparaisons effectuées avec la France métropolitaine

● Fin d'année difficile pour les jeunes et forte dégradation pour les seniors

Pour les jeunes languedociens de moins de 25 ans, alors que l'année 2010 leur avait été favorable, le nombre de demandes d'emploi en catégories A, B, C augmente de + 5,8 % en 2011, dépassant de 3,7 points l'évolution nationale (graph. 1). Les jeunes femmes sont davantage affectées que les jeunes hommes : + 6,8 % contre + 5,0 % (graph. 2). Après une baisse significative entre juillet et septembre, la hausse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi est en forte reprise à la fin de l'année : elle atteint + 2,3 % au cours des deux derniers mois.

Après deux années de forte dégradation, la situation des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus se détériore encore, avec une hausse annuelle de + 18 %, dépassant de + 2,5 points le niveau national. Sur les 17 400 demandes supplémentaires enregistrées en 2011, 40 % émanent de personnes de 50 ans et plus. Les ouvriers, qualifiés ou spécialisés, sont les moins atteints par cette forte dégradation de l'emploi (+ 13 % de demandeurs), contrairement aux employés qualifiés et aux agents de maîtrise qui sont les plus touchés (respectivement + 20 % et + 23 %).

Tab. 1 - Nombre et évolution annuelle des demandeurs d'emploi en Languedoc-Roussillon

Unités : demandeurs d'emploi en fin d'année et %

Données brutes	Nombre de demandeurs d'emploi au 31/12		Evolution 2011/2010 (en %)	
	2010	2011	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
Demandeurs de catégories A B C	209 536	226 948	+ 8,3	+ 5,3
Moins de 25 ans	35 713	37 798	+ 5,8	+ 2,1
50 ans et plus	36 673	43 257	+ 18,0	+ 15,3
Longue durée (1 an et plus)	73 369	80 361	+ 9,5	+ 6,2
Catégorie A	152 441	165 018	+ 8,3	+ 5,5
Demandeurs de catégories D et E	31 787	33 874	+ 6,6	- 0,1
Ensemble des demandeurs d'emploi	241 323	260 822	+ 8,1	+ 4,7

Source Pôle Emploi - Dares

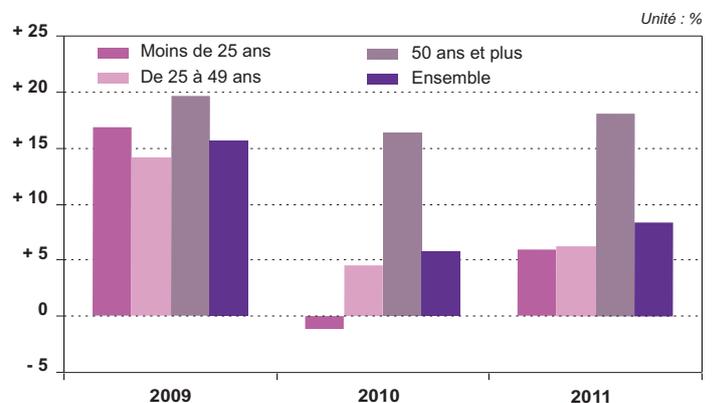
Encadré 1 : Les catégories de demandeurs d'emploi

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, on distingue ceux qui n'ont effectué aucun travail au cours du mois (catégorie A), ceux qui ont travaillé moins de 78 heures (catégorie B) et ceux qui ont eu une activité réduite de plus de 78 heures (catégorie C). Ces trois catégories regroupent l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus à « des actes positifs de recherche d'emploi ».

Les catégories A et A, B, C sont privilégiées pour l'analyse. S'y ajoutent les demandeurs d'emploi des catégories D et E, non tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (parce qu'ils sont malades, en stage, en contrat aidé, etc.)

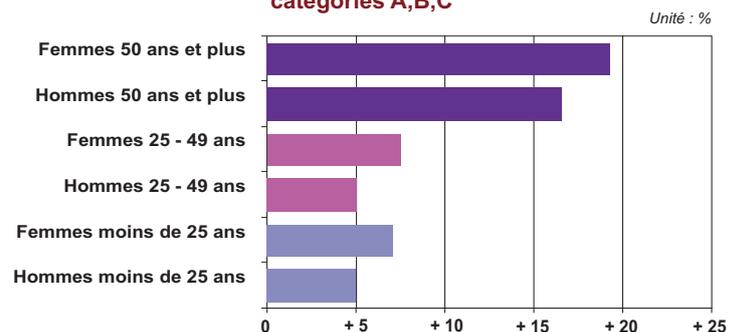
Les catégories A, B, C, retenues dans cette publication, regroupent près de 9 demandeurs d'emploi sur 10.

Graph. 1 - Évolution annuelle des demandeurs d'emploi par âge



Source : Pôle Emploi - traitement DIRECCTE Languedoc-Roussillon

Graph. 2 - Évolution des demandeurs d'emploi en 2011 catégories A,B,C



Source : Pôle Emploi - traitement DIRECCTE Languedoc-Roussillon

Encadré 2 : Dispositifs de politique d'emploi mobilisés en 2011

Face à la situation difficile du marché du travail, les politiques publiques en faveur de l'accès et du maintien dans l'emploi ont continué d'être largement mobilisées en 2011 :

- Près de 24 000 contrats aidés ont été signés, 20 800 dans le secteur non marchand (CUI-CAE) et 3 100 dans le secteur marchand (CUI-CIE).
- L'entrée des jeunes dans les dispositifs de formation par alternance a été particulièrement encouragée : plus de 11 700 jeunes de moins de 26 ans sont entrés en apprentissage, soit une progression de + 31 % par rapport à l'année précédente, et près de 4 700 contrats de professionnalisation pour les jeunes ont été signés, soit 17 % de plus qu'en 2010.
- 6100 jeunes sont entrés en contrats d'insertion dans la vie sociale (Civis) lors des trois premiers trimestres 2011. Ces contrats, qui visent à accompagner les jeunes en difficulté vers un emploi durable, sont en baisse de - 10 % par rapport à la même période de l'année précédente. Au cours de cette même période, 28 % des jeunes ayant achevé un Civis ont accédé à un emploi durable (France : 25 %)

Le recours à l'activité partielle (chômage partiel), dispositif qui permet d'éviter à une entreprise de licencier ses salariés en cas de baisse d'activité passagère, est en recul en 2011, avec un peu moins de 400 demandes déposées par des établissements de la région, et 3 300 salariés concernés, contre 600 demandes et près de 6 000 salariés concernés en 2010.

Source : ASP – Ministère du Travail

Encadré 3 : Le taux de chômage

Le taux de chômage est calculé selon les normes du Bureau International du Travail, seul concept permettant des comparaisons internationales. Pour être chômeur au sens du BIT, 3 critères doivent être satisfaits :

- Ne pas avoir travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours de la semaine de référence
- Être disponible pour travailler
- Effectuer des démarches effectives de recherche d'emploi

Au niveau national, les taux de chômage au sens du BIT sont estimés trimestriellement à partir de l'enquête emploi.

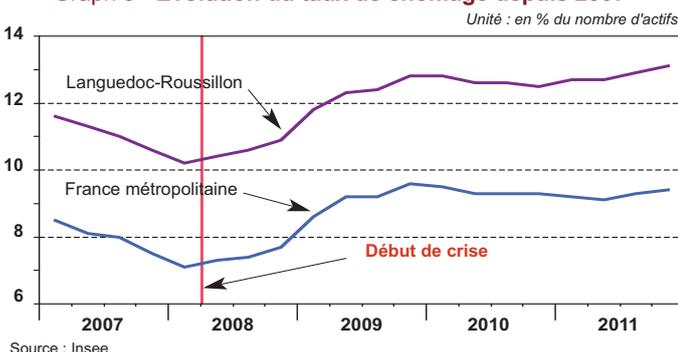
Aux niveaux régionaux et départementaux, ils sont estimés par ventilation du nombre national de chômeurs selon une clé de répartition issue des données de Pôle Emploi.

Tab. 2 - Taux de chômage dans la population active

	4 ^{ème} trim. 2011	Evolution en points	
		Trim.	Année
Aude	13,0	+ 0,4	+ 0,5
Gard	12,7	+ 0,1	+ 0,3
Hérault	13,8	+ 0,2	+ 0,7
Lozère	5,0	+ 0,0	+ 0,3
Pyrénées-Orientales	13,7	+ 0,2	+ 1,0
Languedoc-Roussillon	13,1	+ 0,2	+ 0,6
France métropolitaine	9,4	+ 0,1	+ 0,1

Source : Insee

Graph 3 - Evolution du taux de chômage depuis 2007



Source : Insee

Marché du travail

Environ 500 ingénieurs et cadres « séniors » supplémentaires se sont inscrits à Pôle Emploi, en 2011, soit + 17 %. Cette évolution contraste fortement avec la baisse enregistrée pour cette catégorie socioprofessionnelle de demandeurs aux âges plus jeunes (- 3 % pour les 25-49 ans, -13 % pour les moins de 25 ans).

Concernant les professions intermédiaires, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est près de 3 fois supérieure pour les séniors (+ 20 %), à ce que l'on constate pour les autres catégories d'âges (+ 7,5 % pour les 25 à 49 ans).

● Croissance trois fois plus rapide du chômage de longue durée pour les séniors

Fin décembre 2011, 80 300 personnes sont en recherche d'emploi depuis un an ou plus dans la région, soit 35 % des demandeurs et une croissance annuelle de + 9,5 %. En France métropolitaine, la hausse est de moindre ampleur (+ 6,2 %).

■ Parmi les chômeurs de longue durée de la région, l'évolution est quasi-identique pour les femmes et pour les hommes, mais elle est trois fois plus importante pour les séniors que pour les demandeurs d'emploi de moins de 50 ans. En effet, 22 300 demandeurs sont des personnes de 50 ans ou plus, en augmentation de + 19,5 % en un an. Bien que moins importante qu'en 2010 (+ 26 %), cette nouvelle hausse témoigne de difficultés importantes, pour les travailleurs les plus âgés, à retrouver un emploi. Pour les jeunes demandeurs en chômage de longue durée, les effectifs en 2011 augmentent de + 5,5 %, ce qui témoigne de difficultés d'insertion dans l'emploi pour ces jeunes.

■ Près de la moitié des chômeurs de longue durée (37 700) recherchent un emploi depuis deux ans ou plus. Leur nombre s'accroît fortement, de + 16,2 %, par rapport à fin 2010.

● Plus d'inscriptions en 2011 et moins de sorties de Pôle Emploi

Dans la région, 313 000 demandes d'emploi ont été enregistrées en entrées dans les catégories A, B, C à Pôle Emploi au cours de l'année 2011, soit une hausse de + 0,9 % en un an. En France métropolitaine, au contraire, le nombre d'inscriptions a baissé de - 0,4 %.

Comme habituellement dans une période de crispation, les détenteurs de contrats précaires sont les plus touchés. Les inscriptions suite à une fin de CDD et à des fins de missions d'intérim augmentent de + 7,7 % et de + 4,6 %.

Les inscriptions consécutives à des licenciements économiques sont en repli de - 8,2 %, mais cette baisse est à relativiser car le nombre de ruptures conventionnelles augmente, en revanche, de + 12,8 %. Parallèlement, avec 292 600 départs de Pôle emploi au cours de l'année 2011, les sorties du chômage diminuent de - 1,1 % en Languedoc-Roussillon par rapport à 2010. Cette baisse est toutefois moins marquée qu'au niveau national (- 1,7 %).

● Offres en augmentation pour des emplois non durables

En 2011, 143 000 offres d'emploi ont été déposées dans les agences de Pôle Emploi par les employeurs du Languedoc-Roussillon, soit une hausse de + 1 % par rapport à 2010. Mais cette augmentation est concomitante avec une nette diminution du nombre d'offres durables (- 10 %). Ces offres, loin d'endiguer les besoins en emplois, sont au contraire une voie exposée au retour du chômage, alimentant les situations précaires. Dans le même temps, en France métropolitaine, le dépôt des offres, toutes catégories confondues, a augmenté de + 5,3 % et celui des offres durables de + 4,3 %.

● La région au premier rang pour le taux de chômage

Au quatrième trimestre 2011, le taux de chômage en Languedoc-Roussillon s'élève à 13,1 % de la population active, soit 0,6 point de plus qu'un an auparavant (tableau 2). Après une accalmie au cours du premier semestre, les chiffres du chômage sont repartis à la hausse lors du troisième et du quatrième trimestre. Pour la France métropolitaine, le taux de chômage atteint 9,4 % fin 2011, soit une augmentation annuelle moindre, de + 0,1 point.

Marché du travail

● Olivier Debeuf - DIRECCTE ●

Le Languedoc-Roussillon se situe au premier rang des régions de France métropolitaine touchées par le chômage. L'écart entre le taux de chômage languedocien et le taux national est de 3,7 points. Cet écart, qui oscillait autour de 3,1 points depuis 2005, s'est accru de + 0,5 point en 2011 (graph 3). Parmi les quatre départements de France métropolitaine ayant un taux de chômage supérieur à 13 %, trois se situent en Languedoc-Roussillon. Avec 13,8 %, l'Hérault et l'Aisne se partagent la place de tête des départements métropolitains les plus touchés par le chômage.

● De Limoux à Bagnols-sur-Cèze : inégalité des zones d'emploi face au chômage

La dégradation du marché du travail touche inégalement le territoire régional (carte 1).

La zone d'emploi de Limoux, la plus touchée par la hausse du chômage, a franchi la barre des 3 000 demandeurs en catégorie A, B, C en juillet 2011, pour terminer l'année avec une augmentation annuelle de + 18,7 %. Simultanément, le nombre de demandeurs inscrits depuis un an ou plus s'est accru de + 26 %.

Les zones d'emploi de Céret et de Sète affichent aussi des augmentations importantes, dépassant les 12 %. Ceci confirme les tendances globales déjà constatées pour le territoire régional (3).

Les trois zones d'emploi de Montpellier, Perpignan et Nîmes, qui regroupent plus de la moitié des demandeurs d'emploi régionaux, évoluent différemment en 2011 :

■ Dans la zone de Perpignan, 3 000 personnes supplémentaires sont enregistrées à Pôle emploi (+ 11,2 %). Ce sont surtout des personnes de 50 ans et plus (+ 23 %), et des demandeurs de longue durée (+ 21 %, soit 10 points de plus que la moyenne régionale).

■ Dans la zone de Montpellier, le nombre de demandeurs augmente de + 8,3 %, à l'identique de la région. La progression est cependant plus rapide pour les demandeurs de plus d'un an (+ 12,2 % soit 2,7 points de plus que la région).

■ Dans la zone d'emploi de Nîmes, l'augmentation du nombre de demandeurs est moindre : + 6,0 %, soit 2,3 points de moins qu'à l'échelon régional. Dans cette zone d'emploi, seule la catégorie des moins de 25 ans augmente plus vite que dans la région.

Avec Bagnols-sur-Cèze (+ 4,7 %) et Ganges (+ 5,3 %), Nîmes (+ 6,0 %) fait partie des zones d'emploi affichant une évolution bien moins défavorable que la moyenne languedocienne (+ 8,3 %).

(2) rupture amiable du contrat de travail qui ouvre les mêmes droits qu'un licenciement

(3) « Reprise ou sortie de crise ? » - Repères Synthèse - N° 4 - juillet 2011

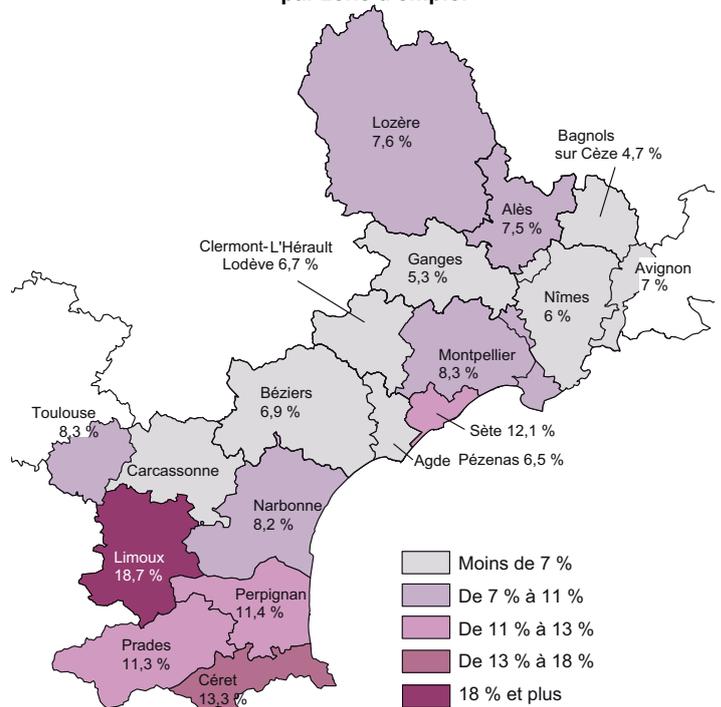
● La moitié des demandes dans les services à la personne ou à la collectivité, le commerce, l'hôtellerie et l'agriculture

En Languedoc-Roussillon, les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi concernent les services aux particuliers et aux collectivités (17 % des demandeurs), ainsi que le commerce (15 %). Les emplois dans l'hôtellerie (8 %), et l'agriculture (5,5 %) sont également recherchés. Pour ces derniers, les demandes sont très soumises à la saisonnalité : en été, on observe 30 % de demandeurs d'emploi de moins qu'en hiver (graph.4).

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté d'au moins 10 % dans les métiers de la santé, des transports et de l'hôtellerie. S'agissant du BTP et du commerce, qui représentent ensemble le quart des demandeurs, l'augmentation est plus faible (respectivement + 5,2 % et + 6,9 %).

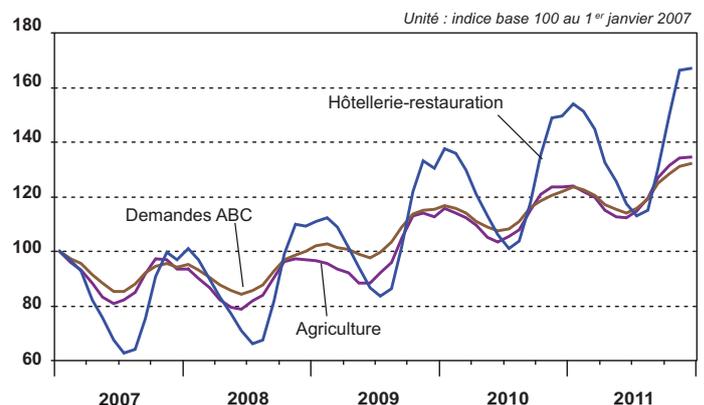
Du côté des offres d'emploi, les métiers les plus recherchés par les employeurs de la région se situent dans le secteur agricole, avec la viticulture, et dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, avec de nombreux emplois de serveurs et de cuisiniers. Les métiers de la viticulture

Evolution des DEFM A,B,C, entre décembre 2010 et décembre 2011 par zone d'emploi



Source : DIRECCTE LR - Service Etudes Statistiques Evaluation Documentation © IGN 2011

Graph. 4 - Evolution de la demande d'emploi dans les domaines Agricole et Hôtellerie-Restauration (données brutes, catégories A, B, C)



Note technique :

Depuis le mois de décembre 2009, Pôle Emploi utilise le référentiel Rome dans sa troisième version (V3) pour définir et caractériser les offres et demandes d'emploi. Ce nouveau référentiel a entraîné une adaptation des familles professionnelles en créant la FAP-2009. Les données antérieures à janvier 2010 ont été estimées à partir de la table de passage Fap2003-Fap2009 établie par la Dares.

Source : Pôle Emploi - traitement : DIRECCTE Languedoc-Roussillon

et de l'arboriculture représentent plus de 6 500 offres d'emploi en 2011, en hausse de + 0,6 %. Dans l'hôtellerie et la restauration, les propositions d'emploi de cuisiniers ont augmenté de près de 14 % en un an, pour atteindre aussi 6 000 offres. Parmi elles, 40 % sont des offres d'emploi durable.

Marché du travail

Insertion des jeunes issus du système scolaire et de l'apprentissage : Meilleure insertion pour les apprentis et les plus diplômés

Gérald CARANDANTE - Rectorat
www.ac-montpellier.fr

L'emploi, toujours plus favorable aux apprentis

Depuis le début de la crise, le taux d'emploi ⁽¹⁾ des jeunes, observé sept mois après leur sortie du système éducatif, a chuté. En 2011, ce taux continue de baisser pour les élèves sortant du système scolaire (- 0,7 point par rapport à 2010) mais la tendance s'est inversée pour les apprentis : + 5,1 points (graph. 1 et tableau 1).

Deux phénomènes ont concouru à la hausse du taux d'emploi, observée pour les élèves issus de l'apprentissage en 2011 :

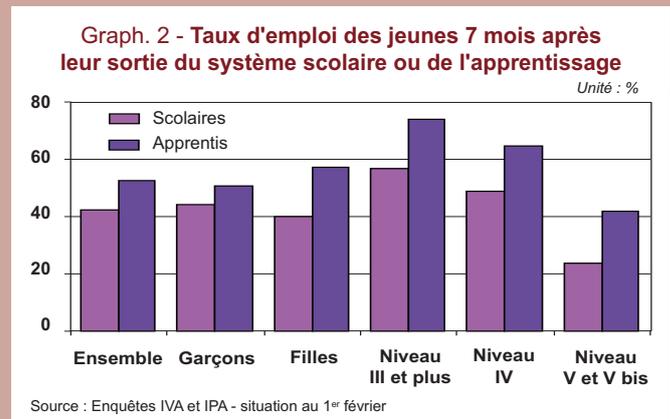
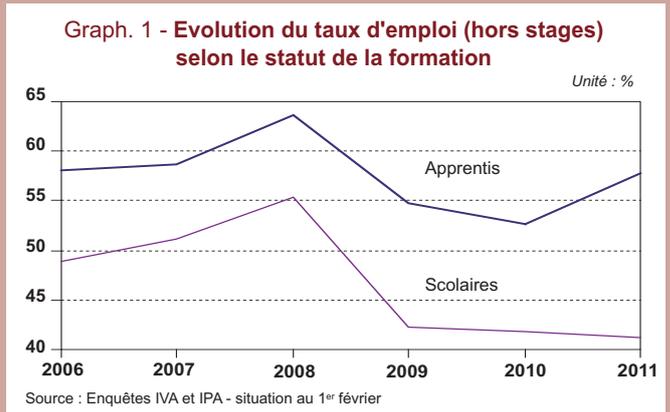
- d'une part, l'amélioration du taux d'emploi des jeunes issus de BTS (scolaires et apprentis), après deux années de baisse
- d'autre part, la diminution significative du nombre de sortants de BEP due à la rénovation de la voie professionnelle (1 200 diplômés de moins, de 2008 à 2010), a permis une meilleure insertion des sortants de niveau V. Or, ce niveau de formation regroupe deux tiers des apprentis.

Quel que soit le niveau de formation, le taux d'emploi des apprentis est toujours supérieur à celui des scolaires, mais en 2011, l'écart se creuse nettement : + 17 points contre + 10 points en 2010.

(1) Taux d'emploi : nombre de sortants ayant trouvé un emploi (salarié ou indépendant) rapporté à l'ensemble des jeunes, sept mois après leur sortie du système scolaire ou de l'apprentissage.

Diplôme élevé : une protection contre le chômage

Les taux d'emploi augmentent avec le niveau de diplôme. En 2011, le taux d'emploi des étudiants issus d'une formation de niveau III est de 33 points supérieur à celui d'un sortant issu du niveau V ; il dépasse aussi de 30 points celui des apprentis (graph. 2). Les premiers taux d'emploi à être repartis à la hausse, en 2011, sont ceux des jeunes issus de formations de niveau III.



Niveaux de formation

II et II : Comparable ou supérieur au 2^{ème} cycle de l'enseignement supérieur
III : niveau BTS, DUT ou fin de 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur
IV : niveau Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent
V : niveau BEP, CAP ou équivalent
V bis : Formation courte (maximum 1 an) ou sortie avant l'année terminale du second cycle court

Tab. 1 - Taux d'emploi selon le niveau de formation des sortants

	Niveau de formation	2007	2008	2009	2010	2011
Scolaires	III - BTS	66,7	69,6	60,8	54,0	59,9
	IV - BAC	56,9	61,3	47,3	47,1	42,1
	V - CAP/BEP	36,8	36,5	27,6	26,3	27,3
	Ensemble	51,2	55,4	42,3	41,9	41,2
Apprentis	III - BTS	83,2	82,5	80,7	74,2	77,3
	IV - BAC	75,1	72,6	64,6	64,8	64,0
	V - CAP/BEP	50,1	55,0	43,5	41,7	47,5
	Ensemble	58,7	63,7	54,7	52,7	57,8

Sources : Rectorat - Enquêtes IVA et IPA

Marché du travail

Quel lien entre l'attractivité démographique et le marché du travail ?

Pierre GIRARD - Insee

En période de conjoncture favorable, avec une croissance du PIB supérieure à 2 %, l'apport migratoire, dans l'une des régions les plus attractives de France métropolitaine, constitue un potentiel de croissance important et une ressource pour l'économie régionale. En période de crise ou de faible croissance, ce même apport migratoire peut avoir des effets contrastés. D'une part, il peut constituer une difficulté supplémentaire pour l'accès à l'emploi, le système productif de la région ayant du mal à embaucher autant d'actifs nouveaux qu'en période de croissance. D'autre part et a contrario, l'apport migratoire reste essentiel pour l'économie de la région, parce qu'il dynamise l'économie présente.

Une croissance démographique deux fois supérieure au niveau national

Depuis 1999, le Languedoc-Roussillon gagne chaque année, en moyenne, + 1,3 % de population supplémentaire. Ce taux de croissance démographique est le plus fort de toutes les régions métropolitaines ; il est deux fois plus important qu'au niveau national (+ 0,7 %). Cette croissance démographique représente 31 000 habitants de plus par an, en moyenne sur dix ans. Elle est essentiellement due au solde des migrations résidentielles provenant des autres régions ou de l'étranger (+ 1,1 %), et, pour une faible part, à l'excédent naturel des naissances sur les décès (+ 0,2 %).

Trois quarts de la croissance démographique dans les grandes aires urbaines

Les grandes aires urbaines de la région comptent 1,8 million d'habitants en 2008. Depuis 1999, elles augmentent chaque année de 25 000 personnes, représentant les trois quarts de la hausse démographique régionale. Leur croissance est supérieure à celle des grandes aires urbaines françaises. À elle seule, la grande aire urbaine Montpellier gagne 7 000 habitants de plus par an. Les zones plus rurales attirent moins de population, mais leur croissance démographique est, en proportion, plus rapide que celle des aires urbaines.

Forte attractivité, mais tassement de l'excédent migratoire

La croissance démographique du Languedoc-Roussillon tend à ralentir, en raison d'un tassement migratoire, et ce pour deux raisons : d'une part le vieillissement de la population se traduit par une moindre propension des personnes plus âgées à migrer ; d'autre part les régions émettrices de nouveaux arrivants (principalement l'Île-de-France, PACA, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes) se caractérisent elles aussi par une croissance démographique un peu moins forte, ce qui réduit l'apport potentiel de population vers le Languedoc-Roussillon. C'est pourquoi le taux de croissance de la population languedocienne pourrait s'établir à + 1 % en 2011, soit + 25 000 habitants. Cette croissance baisserait encore dans les prochaines années, avec plus ou moins d'intensité, selon les scénarios du modèle de projection de l'Insee⁽¹⁾.

17 000 personnes supplémentaires chaque année, par les seuls échanges migratoires avec les autres régions de métropole

En se limitant aux échanges migratoires avec les autres régions de France métropolitaine, l'excédent annuel des arrivées sur les départs est de + 17 000 habitants pour la région⁽²⁾.

Les flux démographiques observés entre 2002 et 2007, indiquent que 47 000 nouveaux arrivants provenant d'une autre région de France métropolitaine s'installent en Languedoc-Roussillon et 30 000 personnes en partent pour s'installer ailleurs (+ 17 000 personnes par an). Ce solde migratoire est positif pour toutes les catégories d'âges, à l'exception des personnes de 25 à 34 ans, souvent de jeunes diplômés, qui vont chercher un premier emploi dans une autre région.

(1) Modèle de projection démographique « Omphale ».

(2) La différence avec + 25 000 provient du solde naturel ainsi que du solde migratoire avec les collectivités d'outre-mer ou avec l'étranger.

Les arrivants en couple, deux fois plus souvent au chômage

Les nouveaux arrivants sont, pour 60 % d'entre eux, des actifs, en emploi ou au chômage⁽³⁾, soit environ 10 000 nouveaux actifs. Ceux qui sont en emploi travaillent le plus souvent dans une activité de l'économie présente, visant à offrir des services tournés vers les besoins des personnes présentes, qu'il s'agisse de résidents de la région ou de touristes : administration publique, commerce, service à la personne, construction, hébergement et restauration...

Les nouveaux arrivants se déclarent plus souvent au chômage (+ 6 points) que les personnes déjà résidentes. Les arrivants en situation de couple se déclarent deux fois plus souvent au chômage⁽³⁾ que les couples résidant depuis au moins 5 ans dans la région (18 % contre 9 %, selon le recensement de la population).

En période de conjoncture favorable, bonne intégration des migrants dans le marché du travail

Entre 1999 et 2008, l'emploi total, dans la région, est passé de 814 000 à 948 000, soit en moyenne + 15 000 emplois supplémentaires chaque année. L'essentiel du gain provient de l'emploi salarié, d'environ + 14 000 par an, qui passe de 697 000 à 821 000 entre 1999 et 2008.

Dans le même temps, le chômage a régressé : 177 000 personnes se déclaraient au chômage, au recensement de la population de 1999, alors qu'elles n'étaient plus que 165 000 en 2008, soit en moyenne 1 300 chômeurs⁽³⁾ de moins par an. En outre, le taux de chômage de la région est passé de 15,3 % de la population active à 12,8 %⁽⁴⁾. L'apport migratoire (de + 17 000 personnes par an), composé pour partie des nouveaux arrivants majoritairement actifs, a donc été pour une large part intégré par le marché du travail dans cette période d'avant la crise de 2008.

En période de conjoncture défavorable, aggravation prononcée du marché du travail régional

En 2011, la faible croissance de l'emploi s'accompagne d'une forte montée du chômage : + 17 400 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (+13 400 de catégorie A). L'écart de taux de chômage entre la région et la France, qui se comblait avant la crise (+ 4,9 points début 1999 contre + 3,1 points en avril 2008) se creuse à nouveau depuis 2008, pour revenir à + 3,7 points à la fin 2011.

Malgré la crise, le solde migratoire reste élevé dans la région avec un apport important d'actifs, dont une partie s'insère difficilement sur le marché du travail, en particulier, pour les conjoints de nouveaux arrivants sans emploi. La croissance est alors trop faible pour permettre une réduction du chômage et les créations d'emploi sont en nombre insuffisant.

La crise détruit bien évidemment aussi des emplois détenus pas des résidents et c'est le marché interne du travail qui a ainsi alimenté le chômage. Nous avons montré⁽⁵⁾, par exemple, que la construction a subi dès la fin 2008 un brusque retournement avec des destructions massives d'emploi (- 4 100 emplois d'avril 2008 à décembre 2009). De son côté, l'industrie a vu ses pertes amplifiées (- 3 700).

Aux difficultés d'intégration sur le marché du travail s'ajoute un effet « amortisseur » à l'embauche : les entreprises de la région, essentiellement des micro-entreprises⁽⁶⁾, ont peu licencié lors de la crise, en 2009, en préservant leurs personnels. En contrepartie elles ont peu embauché en reprise.

De plus, en Languedoc-Roussillon, de nombreux emplois sont de courte durée, donc plus exposés aux aléas conjoncturels ; il en est ainsi, notamment, dans le secteur de la construction, qui a connu un resserrement brutal dès le début de la crise, contribuant à la montée du chômage.

(3) La notion de chômage au recensement est déclarative ; elle ne correspond pas à la définition du chômage au sens du BIT.

(4) Taux de chômage localisé trimestriel Insee.

(5) « Reprise ou sortie de crise ? » - *Repères Synthèse* - N° 4 - juillet 2011.

(6) La micro-entreprise comprend moins de 10 salariés, un bilan ou un chiffre d'affaire n'excédant pas 2 millions d'euros.

Engouement plus faible pour l'auto-entreprise et recul des créations

En 2011, 30 400 entreprises ont été créées en Languedoc-Roussillon, soit une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse est un peu plus prononcée qu'en France métropolitaine (- 12 %). Elle concerne uniquement les entreprises individuelles, et plus particulièrement les immatriculations en auto-entrepreneur (- 25 %). En revanche, comme au niveau national, le nombre de créations de sociétés se maintient (+ 2 %).

www.insee.fr/lr

En 2011, 30 400 entreprises ont été créées en Languedoc-Roussillon, soit 15 % de moins qu'en 2010 (tableau 1). Cette baisse est surtout imputable au recul des créations d'auto-entreprises (- 25 %), qui se manifeste également au niveau national (- 19 %). Le fort engouement suscité par ce nouveau statut, en 2010, semble faire place à un rythme de croisière. Malgré cette baisse, les créations d'auto-entreprises restent majoritaires et représentent 53 % des créations régionales. S'agissant des autres créations d'entreprises individuelles, la baisse est de moindre ampleur (- 3 %). De leur côté, les créations de sociétés sont en légère hausse (+ 2 %). Elles constituent 26 % des créations totales, après avoir atteint un seuil bas de 21 % en 2009, consécutif à l'essor du régime d'auto-entrepreneur.

● Recul généralisé sauf pour les activités financières et immobilières

Contrairement à l'année précédente, les créations d'entreprises diminuent dans la plupart des secteurs en 2011 (graph. 1), à l'exception des activités financières et immobilières. Les créations réalisées dans l'immobilier et la finance ne comptent, cependant, que pour 6 % des créations régionales. Ces deux activités sont stimulées par la forte croissance démographique languedocienne, qui alimente une demande immobilière et de produits financiers. De plus, en 2011, l'activité immobilière est temporairement encouragée par l'anticipation d'une réduction de l'avantage fiscal associé au dispositif Scellier, annoncée pour le début 2012.

Les secteurs d'activités les plus affectés, et contribuant le plus au repli des créations d'entreprises⁽¹⁾, sont les services aux ménages (- 1 250 créations), le soutien aux entreprises et la construction (- 1 100 créations pour chacune), ainsi que le commerce (- 1 000). Ils sont particulièrement impactés par la diminution des créations d'auto-entreprises.

En 2011, le nombre de sociétés créées est en légère hausse par rapport à 2010 (+ 150 sociétés). Les secteurs qui contribuent le plus à cette hausse sont le commerce et de la construction (+ 130 et + 120 créations). Par contre, la forte baisse constatée dans l'industrie (- 200) correspond à la fin du pic observé en 2009 et 2010. Celui-ci était dû pour l'essentiel à la hausse du tarif de rachat d'électricité d'origine solaire par EDF, qui avait stimulé la création d'entreprises de production d'électricité.

(1) La contribution d'un secteur à l'évolution d'ensemble est l'évolution observée dans ce secteur, pondérée par le poids relatif du secteur dans l'ensemble.

● 95 % des entreprises créées sans aucun salarié

Parmi les nouvelles entreprises, 95 % se créent sans aucun salarié. Le nombre de créations d'entreprises sans salarié diminue toutefois de 16 % en 2011, en lien avec la baisse des créations d'auto-entreprises. De son côté, le nombre de créations d'entreprises employant au moins un salarié se stabilise.

En 2011, la part des créations d'entreprises sans salarié demeure très supérieure à celle précédant la mise en place du dispositif de l'auto-entrepreneur. Ce dispositif facilite, en effet, la création d'entreprise par des salariés du secteur privé ou par des chômeurs, qui cherchent à développer une activité de complément ou bien à générer leur propre emploi.

Démographie d'entreprises

● Nicolas MILLET - INSEE ●

Tab. 1 - Évolution du nombre de créations d'entreprises
Le nombre de créations d'entreprises diminue en 2011

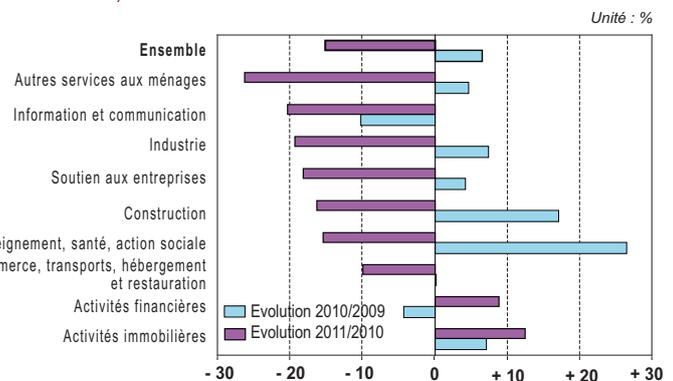
Unité : nombre d'entreprises créées

Années	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Auto-entreprises	Nombre total de créations
2008	7 600	10 700	///	18 300
2009	7 100	6 500	20 000	33 600
2010	7 700	6 700	21 400	35 800
2011	7 800	6 500	16 100	30 400
Evolution 2011/2010 (en %)	+ 1,8	- 3,4	- 24,8	- 15,1

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : INSEE - Répertoire SIRENE

Graph. 1 - Evolution du nombre de créations par secteur d'activité en 2010 et 2011

En 2011, le nombre de créations est en baisse dans tous les secteurs d'activité, sauf dans les activités financières et immobilières.



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Tab. 2 - Part des créations d'entreprises selon le nombre de salariés et l'activité en 2011
95 % des entreprises créées le sont sans aucun salarié

Unité : nombre d'entreprises et %

Secteur d'activité	Créations sans salarié (en %)		Nombre moyen de salariés en 2011 (si au moins un salarié)
	parmi l'ensemble des créations	parmi les créations hors auto-entreprises	
Industrie	95	91	2,9
dont : industrie manufacturière	93	86	3,0
Construction	92	84	1,7
Commerce, transports, hébergement et restauration	94	88	2,5
dont : Commerce	95	91	2,2
Transports	92	89	3,3
Hébergement et restauration	87	82	2,8
Services	98	94	2,3
dont : Information et communication	99	96	1,5
Activités financières	96	96	1,9
Activités immobilières	98	98	1,8
Soutien aux entreprises	97	93	2,9
Enseignement, santé, action sociale	99	98	2,1
Autres services aux ménages	97	87	1,9
Ensemble Languedoc-Roussillon	95	90	2,2
Ensemble France	94	88	2,9

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Dans les services, la quasi-totalité des nouvelles entreprises n'ont aucun salarié (tableau 2). À l'opposé, les créations d'entreprises ayant au moins un salarié représentent une part plus élevée dans l'hébergement et la restauration (13 %). Pour les entreprises employeuses, l'effectif à la création est en moyenne de 2,2 salariés (2,9 au niveau

Démographie d'entreprises

national). Pour les entreprises employeuses de la région, les effectifs moyens les plus importants, à la création, se situent dans les transports (3,3 salariés).

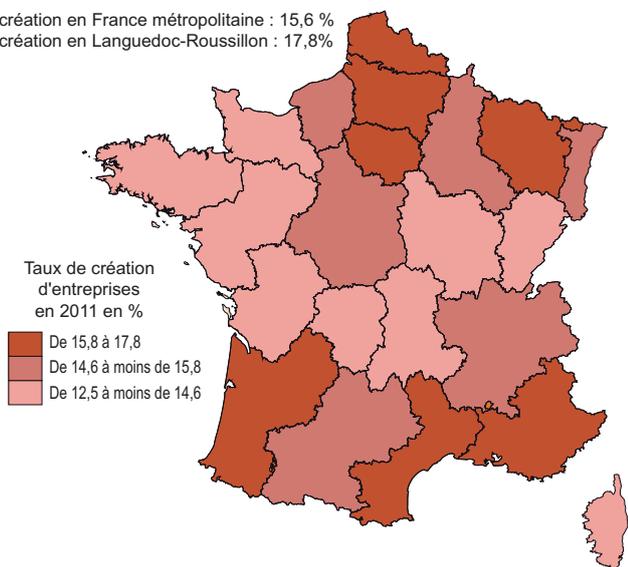
● Créations en baisse dans toutes les régions

En 2011, le nombre d'entreprises nouvelles diminue dans toutes les régions de France métropolitaine (graph. 2). Mais le Languedoc-Roussillon subit la deuxième plus forte baisse du nombre de créations après la Franche-Comté. Il conserve toutefois la première place pour le renouvellement de son tissu productif, avec un taux de création d'entreprises de 17,8 % (carte). En 2011, ce taux recule un peu plus dans la région qu'en métropole (- 3,5 points contre - 2,6 points), mais il reste supérieur au niveau national (15,6 %). En Languedoc-Roussillon, la construction se caractérise par le taux de création d'entreprises le plus élevé (21 %) même s'il a nettement fléchi (- 4 points).

Carte - Taux de création d'entreprises par région en 2011

Fort renouvellement du tissu productif en Languedoc-Roussillon

Taux de création en France métropolitaine : 15,6 %
Taux de création en Languedoc-Roussillon : 17,8%

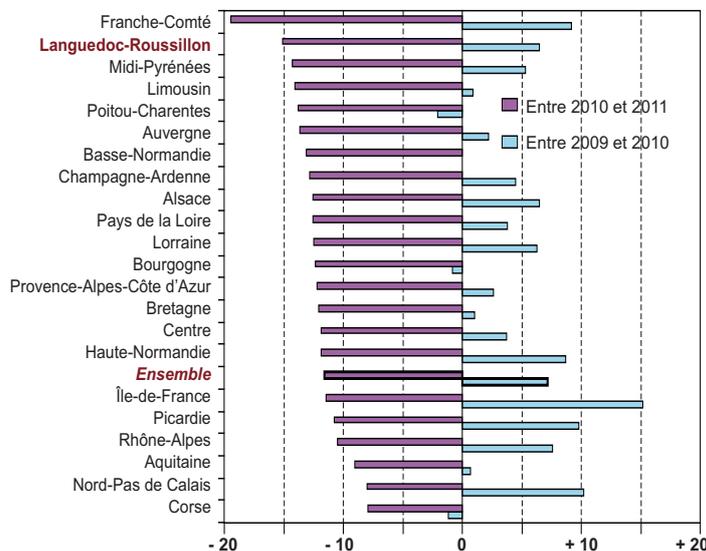


Taux de création : rapport entre le nombre de créations d'entreprises d'une année et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année
Champ : entreprises des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, hors agriculture
Source : Insee, Sirene - 2012 (données semi-définitives) - © IGN-Insee

Graph. 2 - Évolution du nombre de créations d'entreprises par région en 2010 et 2011

En 2011, le Languedoc-Roussillon enregistre la 2^{ème} plus forte baisse des créations en France métropolitaine

Unité : %



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

● Stabilité du nombre de défaillances d'entreprises

En Languedoc-Roussillon, au cours des 11 premiers mois⁽²⁾ de 2011, les tribunaux de commerce ont ouvert 2 710 procédures de jugements de redressement ou liquidation judiciaire (au lieu de 2 750 pour la même période en 2010). Le nombre total des défaillances d'entreprises dans la région, comme au niveau national, a très légèrement fléchi, de - 1 %, sur cette même période.

La légère reprise de l'activité de début d'année, ainsi que les capacités d'ajustement et de résistance des entreprises ont permis de limiter les défaillances d'entreprises en 2011. Mais l'endettement et les difficultés à accéder à l'emprunt pèsent sur la capacité des entreprises en difficulté à maintenir leur activité.

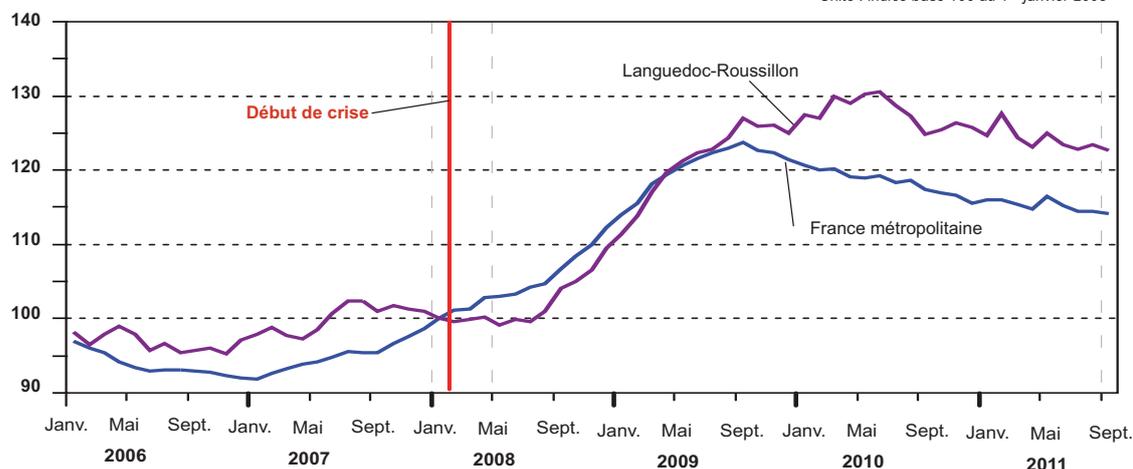
Bien qu'en léger repli, les défaillances restent à un niveau élevé par rapport à l'avant crise, en 2007. Ceci devrait perdurer, au vu du contexte économique actuellement tendu (graph. 3).

(2) Données provisoires

Graph. 3 - Évolution du nombre de défaillances en date de jugement, en moyenne glissante sur 12 mois

Léger repli des défaillances mais des niveaux encore nettement supérieurs à l'avant crise

Unité : indice base 100 au 1^{er} janvier 2008



Source : BODACC ; Insee

Si la tendance régionale se stabilise sur les 11 premiers mois de l'année, elle le doit au secteur de la construction dont les défaillances reculent de 6 % (graph. 4). En effet, ce secteur a un poids important dans le tissu productif régional : il représente à lui seul plus du quart des défaillances régionales.

Les défaillances dans les services à destination des entreprises comme des particuliers sont également en moindre baisse qu'en 2010 (- 8 %). Dans l'industrie, elles reculent de 7 %. Au contraire, dans le commerce, les défaillances augmentent légèrement (+ 2 %) ; cette activité représente le quart des défaillances régionales. Dans les secteurs financiers et immobiliers les entreprises peinent et les défaillances augmentent (respectivement + 45 % et + 30 %) ; cette évolution est à relativiser par leur faible poids dans les défaillances régionales (7 %) et aussi par le « turn over » qui caractérise ces activités.

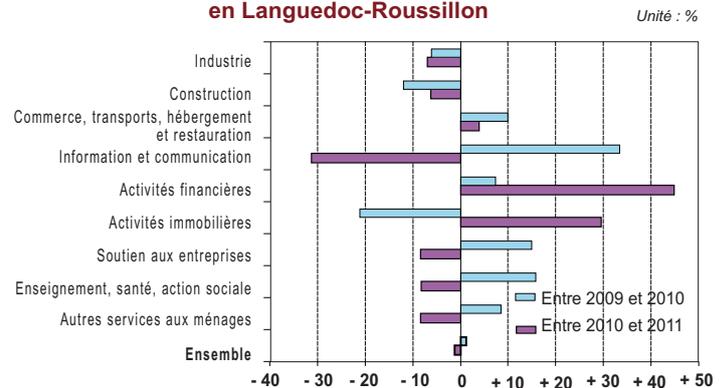
Un nouveau statut en 2011 : l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée

A la suite de la mise en œuvre de ce nouveau statut au 1^{er} janvier 2011 (voir définitions), 6 000 entrepreneurs individuels à responsabilité limitée sont dénombrés en France, fin 2011 :

- Trois EIRL sur quatre, soit 4 500, sont de nouvelles entreprises et une sur quatre existait déjà avant d'opter pour ce statut,
- Trois EIRL sur dix ont choisi le régime de l'auto-entrepreneur
- Plus de la moitié des EIRL relèvent de cinq secteurs d'activité : travaux de construction spécialisés (23 %), commerce de détail hors automobile (13 %), services personnels, conseil pour les affaires et la gestion, et restauration (5 % chacun).

Démographie d'entreprises

Graph. 4 - Evolution du nombre de défaillances ⁽¹⁾ d'entreprises sur les 11 premiers de l'année 2010/2011 en Languedoc-Roussillon



(1) : en date de jugement

sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene) ; Bodacc.

Définitions

Créations d'entreprises : la définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprises correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise, s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur en termes d'activité et de localisation.

Dans le cas des auto-entreprises, on ne peut dénombrer des créations au sens du concept européen. On comptabilise des « demandes de création » à partir des immatriculations dans le répertoire Sirene ; certaines se traduiront par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé. Une partie de ces demandes, enfin, sera invalidée par l'Acoss : les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de diverses professions réglementées n'ont pas le droit d'être auto-entrepreneurs, ce qui entraîne finalement le rejet de leur affiliation.

Régime de l'auto-entrepreneur : ce régime, mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi d'un régime microsocial simplifié, d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, d'une exonération de TVA et, sur option, d'un régime micro fiscal simplifié ainsi que d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

Régime de l'EIRL (entrepreneur individuel à responsabilité limitée) : c'est un régime nouvellement créé, applicable à partir du 1^{er} janvier 2011. Ce statut permet à l'entrepreneur individuel de créer ou de poursuivre une activité tout en protégeant ses biens personnels sans avoir besoin de créer une société. En option, ce statut peut permettre de déclarer les bénéfices à l'impôt sur les sociétés. Ce statut est compatible avec le régime de l'auto-entrepreneur.

Source : Sirene

Champ : Industrie, Commerce et Services

Défaillances d'entreprises

La défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de jugement de redressement judiciaire (qui ne se traduit pas toujours par une liquidation). Cette procédure intervient lorsque l'entreprise est en situation de cessation de paiements. Les séries publiées dans cet article sont des séries en date de jugement, date à laquelle la procédure de redressement judiciaire a été effectivement ouverte dans le tribunal de commerce ou le tribunal de grande instance.

Source : Sirene

Champ : Industrie, Commerce et Services

Secteurs d'activité

La décomposition en secteurs d'activité utilisée ici s'appuie, pour l'essentiel, sur le niveau d'agrégation en dix postes (dit A10) de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008), mais seuls neuf postes sont utilisés car le champ considéré est hors activités agricoles.

Les intitulés de certains postes ont été résumés : ainsi, par exemple, le poste « Autres activités de services » a été renommé « Autres services aux ménages », mais il ne recoupe pas les activités du poste « Services aux particuliers » de la nomenclature d'activités française révision 1 (NAF rév. 1, 2003).

Financement de l'économie

Geneviève CASANOVA – Banque de France

Léger signe de reprise des entreprises mais prudence des ménages

Les entreprises languedociennes s'inscrivent dans un contexte national d'amélioration du climat conjoncturel au premier semestre 2011, consécutif à une bonne dynamique en 2010 et après deux années difficiles en 2008 et 2009. Cependant, au dernier trimestre 2011, la croissance a été faible et des aléas conjoncturels ont généré de l'incertitude pour le futur.

En 2011, la situation des entreprises s'est plutôt améliorée en matière de recours au crédit, notamment en crédit d'équipement, ce qui s'apparente à un signe de reprise. Le taux d'investissement est également en hausse.

Du côté des particuliers, les crédits ont aussi augmenté, mais les crédits nouveaux à l'habitat diminuent et les ménages restent très prudents en thésaurisant davantage.

À la fin 2011, les encours de crédits, c'est-à-dire le montant des crédits alloués par les banques de la région aux différents acteurs économiques, sont en hausse de + 4,9 % par rapport à l'année précédente. Cette progression est moins importante que celle de l'an passé (+ 6,6 %) du fait du tassement de l'activité économique, à la fin 2011. Ce sont les administrations publiques qui font l'objet de la plus forte progression d'encours de crédit (+ 6,9 %) ainsi que les particuliers (+ 6,6 %). Les encours de crédits obtenus par les entreprises augmentent moins vite (+ 2,5 %).

● Entreprises : petite reprise des crédits et moins de médiation pour l'obtention d'un financement

La hausse de + 2,5 % des encours de crédits alloués aux entreprises par les banques de la région se situe légèrement en deçà de celle constatée sur l'ensemble du territoire (+ 3,1 %) ⁽¹⁾. Cette augmentation porte principalement sur les crédits d'équipement, signe d'une petite reprise (graph. 1). Le taux d'investissement des entreprises repart légèrement à la hausse en 2011, bien qu'il reste peu élevé pour une grande majorité d'entreprises.

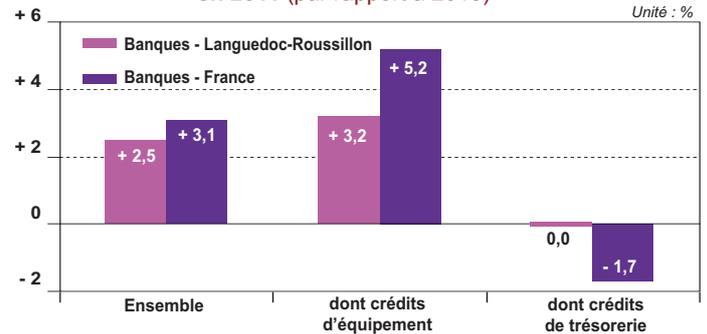
Les encours de trésorerie accordés aux entreprises par les banques de la région stagnent en décembre 2011, par rapport à leur niveau de décembre 2010. Afin de limiter leurs actifs circulants, coûteux en trésorerie, les entreprises portent une attention particulière aux délais de règlements de leurs clients et à la gestion de leurs stocks. Les enquêtes mensuelles de la Banque de France font ressortir de façon récurrente des niveaux de stocks maintenus au plus juste, ce qui peut expliquer que les besoins de trésorerie n'aient pas augmenté entre 2010 et 2011.

Si les encours de crédits alloués par les banques de la région aux différents acteurs économiques (quelle que soit leur localisation) augmentent peu (+ 2,5 %), en revanche les crédits obtenus en 2011 par les entreprises du Languedoc-Roussillon progressent beaucoup, de + 6,5 % ⁽²⁾. Les entreprises régionales du secteur de l'industrie manufacturière bénéficient de la plus forte progression (+ 15 %) (graph. 2). Ces entreprises concentrent désormais 11 % de la totalité des encours de crédits accordés par les banques.

(1) Comparaisons avec la France métropolitaine.

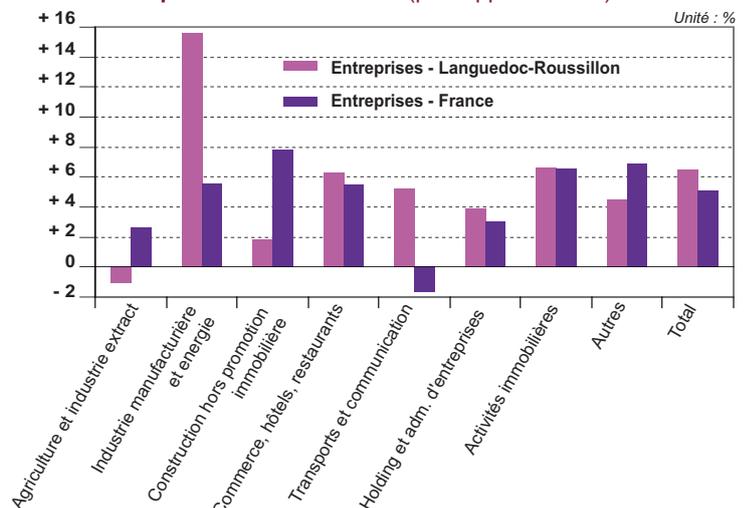
(2) Source Risques SCR : déclarations bancaires des engagements supérieurs à 25 000€ accordés aux entreprises dont le siège social est situé dans la région, indifféremment du lieu géographique de la banque déclarante. Voir encadré de définitions.

Graph. 1 - Evolution des encours de crédits aux entreprises en 2011 (par rapport à 2010)



Source : Dépôts et crédits - Banque de France

Graph. 2 - Evolution des crédits mobilisés en 2011, par secteurs d'activité (par rapport à 2010)



Source : SCR - Banque de France

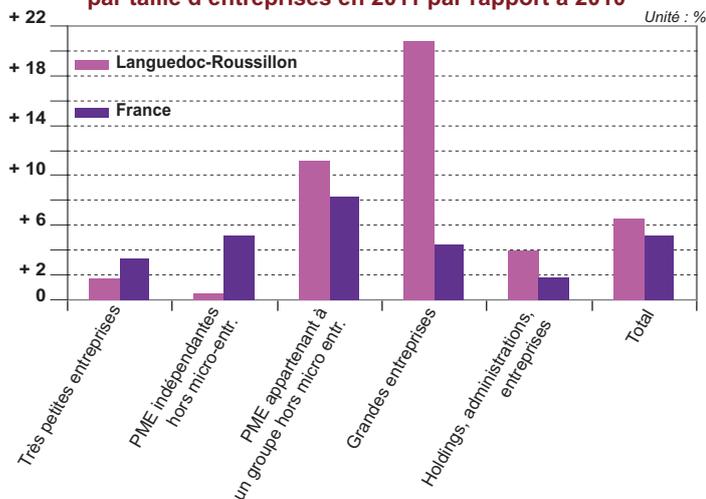
Toutefois, ce sont les entreprises relevant des activités immobilières qui, dans la région, bénéficient, cette année encore, de la part la plus importante des encours, avec 43 % des crédits accordés aux entreprises du Languedoc-Roussillon. Elles enregistrent une progression des crédits mobilisés en 2011 de + 6,6 %, ce qui est supérieur au niveau national (+ 5,1 %).

La plus forte hausse des crédits attribués en 2011 concerne les grandes entreprises de la région, un peu moins les petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à un groupe, et beaucoup moins les PME n'appartenant pas à un groupe (graph. 3). Cela traduit sans doute une activité plus importante pour les plus grandes structures, mais aussi une facilité d'accès au crédit, du fait des garanties qu'elles sont en mesure d'apporter aux banques. Parmi les entreprises qui ont eu recours au dispositif de la médiation ⁽³⁾ du crédit, dans la région, 98 % sont des très petites entreprises (TPE) ou des PME de moins de 50 salariés.

(3) La médiation du crédit aux entreprises a été instaurée en 2008. Elle offre aux entreprises saines mais rencontrant des difficultés pour obtenir des crédits, l'appui de l'Etat dans la discussion engagée auprès des banques sur les questions de financement et de trésorerie.

En 2011, le nombre d'entreprises ayant eu recours à la médiation est en nette diminution : 222 dossiers déposés contre 471 en 2010, ce qui révèle une diminution du nombre de sociétés impactées par des problèmes de non-obtention de financement, et peut-être aussi une meilleure prévention des difficultés.

Graph. 3 - Evolution des crédits mobilisés par taille d'entreprises en 2011 par rapport à 2010



Source : SCR - Banque de France

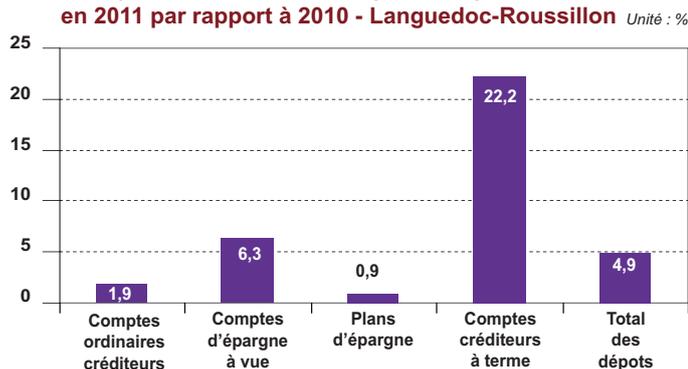
● Particuliers : plus de précaution, hausse moins forte de crédits, voire baisse dans les crédits nouveaux à l'habitat

Les particuliers ont adopté un comportement plutôt prudent en 2011 en limitant leur consommation et en thésaurisant davantage. Le montant total des dépôts des particuliers augmente de + 5 %, tandis que le nombre de comptes ordinaires créditeurs progresse moins que l'an passé (+ 1,9 % contre + 7,4 %). Les reports d'épargne des marchés financiers et de l'investissement immobilier semblent s'être opérés sur les comptes ordinaires à terme, qui progressent de + 22 % en un an (graph. 4). La confiance des particuliers est entamée : ils prennent moins de risques sur les marchés financiers et réalisent moins de placements à long terme.

Les crédits accordés par les banques de la région Languedoc-Roussillon à des particuliers (quelle que soit leur localisation) progressent en un an, de + 6,6 %, ce qui est inférieur à l'évolution observée l'année antérieure (+ 8,2 %), en liaison avec une moindre consommation.

La forte baisse des crédits nouveaux à l'habitat (CNH) au premier trimestre 2011, par rapport au dernier trimestre 2010, est à relativiser. Elle fait suite à des commercialisations de fin 2010 fortement impactées à la hausse par la réduction annoncée du dispositif « Scellier » en 2011 (graph. 5). La baisse qui a perduré tout au long de l'année 2011 devrait se prolonger, selon les banquiers, qui continuent de prévoir une diminution sensible de la demande de crédit à l'habitat au premier trimestre 2012.

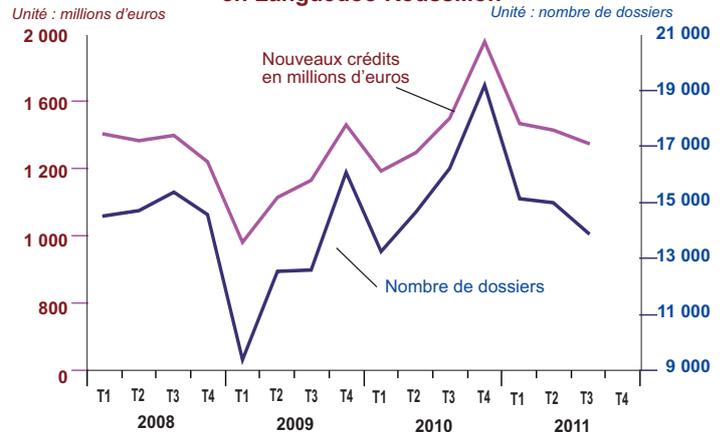
Graph. 4 - Evolution des dépôts des particuliers en 2011 par rapport à 2010 - Languedoc-Roussillon



Source : Dépôts et crédits - Banque de France

Financement de l'économie

Graph. 5 - Les crédits nouveaux à l'habitat en Languedoc-Roussillon



Source : Banque de France

Définitions

Dépôts et crédits

Dépôts et crédits accordés par les banques situées sur le secteur géographique étudié (Languedoc-Roussillon).

Encours bancaires de crédit

Montant des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée. Pour une banque : montant de l'ensemble des crédits utilisés par sa clientèle.

Risques et Service Central des Risques (SCR)

Déclarations par les banques des engagements supérieurs à 25 000 €, accordés aux entreprises dont le siège social est situé sur le secteur géographique étudié, indifféremment du lieu géographique d'implantation de la banque déclarante.

Localisation des acteurs économiques

■ Les statistiques de la Banque de France peuvent être localisées au siège des banques (ce qui conduit, ici, à une augmentation des encours de crédits de + 2,5 %).

■ L'analyse du financement des entreprises peut se faire aussi par le biais des données « risques », qui portent sur les déclarations bancaires des engagements supérieurs à 25 000€ accordés aux entreprises dont le siège social est situé dans la région, c'est-à-dire au lieu d'implantation des entreprises, ce qui conduit à une augmentation des encours de + 6,5 %.

Déclarants

Banquiers qui déclarent les données à la Banque de France (dépôts et crédits, risques, enquête qualitative sur la distribution du crédit...)

Taille des entreprises

Les entreprises bénéficiaires des concours bancaires sont réparties entre très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME) et grandes entreprises en fonctions de trois critères que retient la Banque de France : le niveau d'activité, le volume des concours mobilisés et celui des concours mobilisables.

Des difficultés sociales toujours prégnantes

En 2011, le nombre de foyers allocataires bénéficiant du rSa a progressé de + 2,5 %. Cette hausse est moins forte qu'en 2010, en raison, sans doute, d'un effet de retard par rapport à l'évolution du marché du travail. Avec les ayants droit, près de 10 % de la population du Languedoc-Roussillon est couverte par le rSa.

Le nombre d'allocataires de l'ASS, minimum social pour les chômeurs en fin de droit, a progressé de + 1,3 %. Ce rythme est moins rapide qu'en 2010, mais il témoigne de la persistance de difficultés sociales.

Le rSa « jeunes », entré en vigueur en septembre 2010, concerne encore peu d'allocataires.

www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/

Au 31 décembre 2011, 124 600 foyers bénéficiaient du revenu de solidarité active (rSa) en Languedoc-Roussillon, soit 2,5 % de plus qu'il y a un an (tableaux 1 et 2). La progression a diminué de moitié par rapport à celle constatée entre 2009 et 2010. De plus, 14 500 allocataires isolés avec enfant à charge ou à naître perçoivent la majoration d'isolement : ils sont en diminution de - 1,3 % par rapport à 2010.

Avec les ayants droit, 256 000 personnes sont couvertes par le rSa dans la région, soit près de 10 % de la population. Cette population augmente un peu plus vite (+ 3 %) que le nombre d'allocataires.

Les évolutions relatives aux allocataires du rSa sont à interpréter avec prudence : le rapport du comité d'évaluation de décembre 2011 met en évidence l'importance des taux de non-recours par des allocataires potentiels au rSa socle ou au rSa activité (encadré rSa).

Moindre progression du rSa socle

La composante « socle » du rSa s'inscrit, en tant que minimum social d'existence, dans la continuité du revenu minimum d'insertion (RMI) et de l'allocation de parent isolé (API) ; son évolution est directement liée à la conjoncture économique, avec un effet retard par rapport au marché du travail (graph. 1). En effet, une partie des allocataires sont des demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits aux indemnités de chômage.

Fin 2011, 97 000 foyers bénéficient du rSa socle dans la région. La dégradation du marché du travail, conséquence de la crise économique démarrée à l'automne 2008, a provoqué une forte hausse du nombre d'allocataires des minima sociaux, de + 6,4 % en 2009 (graph. 2). La progression du nombre d'allocataires du rSa socle s'est poursuivie en 2011 mais de manière moindre qu'en 2010 (+ 2,8 % contre + 3,4 %). Ceci résulte probablement de la relative embellie économique, qui s'était amorcée en 2010. Le Gard fait toutefois exception dans la région. Malgré une situation plus favorable du marché du travail et une meilleure résistance aux effets de la crise que dans les autres départements, le Gard voit sa population la plus éloignée de l'emploi augmenter significativement en 2011 (+ 5,1 %).

Stabilité du nombre de chômeurs relevant des dispositifs ASS, ATA et AER

Le nombre de chômeurs relevant des dispositifs ASS, ATA et AER est stable en 2011 : comme un an auparavant, 23 000 personnes bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation temporaire d'attente (ATA) ou de l'allocation équivalent retraite (AER). Parmi ces allocataires, 21 000 (soit 91 %) perçoivent l'ASS (tableau 3 et encadré). Ce nombre est en hausse de + 1,3 %, au cours de l'année, en lien avec la dégradation du marché du travail. La progression est

Tab. 1 - Foyers bénéficiaires et population couverte par le rSa en 2011

	Nombre de bénéficiaires				Nombre de personnes couvertes	Taux de couverture (%)
	rSa socle *	rSa activité	rSa Ensemble	Dont rSa majoré		
Aude	14 245	3 605	17 850	2 110	37 222	10,5
Gard	26 889	6 938	33 827	3 882	71 484	10,2
Hérault	36 526	10 813	47 339	5 259	95 442	9,2
Lozère	969	505	1 474	135	2 811	3,6
Pyrénées-Orientales	18 783	5 361	24 144	3 105	48 883	11,0
Languedoc-Roussillon	97 412	27 222	124 634	14 491	255 842	9,8

* socle seul + socle et activité

Source : CAF & MSA - Traitement : DRJSCS

Tab. 2 - Evolution du rSa par catégorie entre 2010 et 2011

Unité : %

	rSa total	rSa socle	rSa activité	Dont rSa majoré
Aude	+ 3,1	+ 3,0	+ 3,5	- 3,3
Gard	+ 4,0	+ 5,1	- 0,1	- 1,9
Hérault	+ 2,5	+ 2,7	+ 2,0	- 0,5
Lozère	- 0,5	- 0,1	- 1,4	- 4,9
Pyrénées-Orientales	+ 0,4	- 0,1	+ 2,5	- 0,4
Languedoc-Roussillon	+ 2,5	+ 2,8	+ 1,7	- 1,3

Le rSa socle est le cumul du rSa socle seul et du rSa socle et activité

Source : CAF & MSA - Traitement : DRJSCS

Tab. 3 - Bénéficiaires de l'ASS, de l'ATA et l'AER

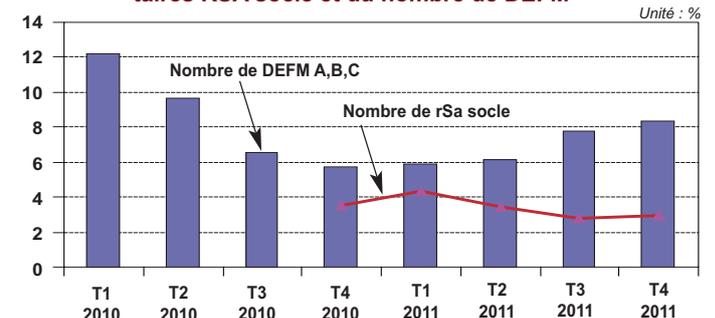
Unité : nombre de chômeurs relevant des dispositifs

	2010*		2011**		Evolution 2010/2011 (%)	
	Total	Dont ASS	Total	Dont ASS	Total	Dont ASS
Aude	3 430	3 090	3 350	3 070	- 2,3	- 0,6
Gard	6 100	5 570	6 220	5 730	+ 2,0	+ 2,9
Hérault	9 940	9 020	9 570	8 710	- 3,7	- 3,4
Lozère	300	270	320	290	+ 6,7	+ 7,4
Pyrénées-Orientales	3 560	3 130	3 900	3 560	+ 9,6	+ 13,7
Languedoc-Roussillon	23 330	21 080	23 360	21 360	+ 0,1	+ 1,3

* données semi-définitives ** données provisoires

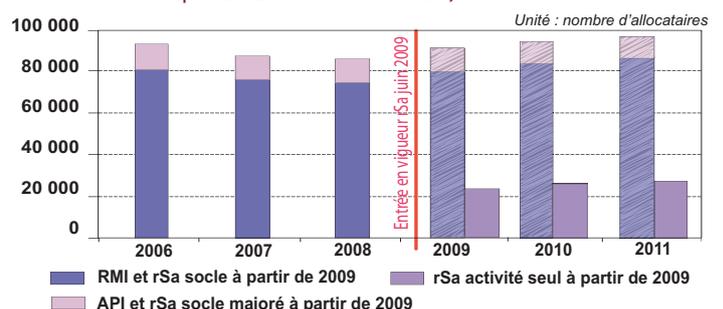
Source : Pôle emploi Languedoc-Roussillon - Traitement : DRJSCS

Graph. 1 - Evolution en glissement annuel du nombre d'allocataires rSa socle et du nombre de DEFM



Sources : CAF&MSA (Traitement DRJSCS) - Pôle emploi (traitement DIRECCTE)

Graph. 2 - Evolution de l'API, RMI et rSa



Sources : CAF, MSA, DREES

toutefois moins vive qu'en 2010 (+ 4,4 %). Le Gard et surtout les Pyrénées-Orientales affichent, comme en 2010, une situation plus défavorable que les autres départements. Dans les Pyrénées-Orientales, la forte croissance du nombre de bénéficiaires est concomitante à une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi (cf. chapitre *Marché du travail*).

● Turn-over plus important pour le rSa « activité »

La composante « activité » du rSa permet de compléter les revenus d'activité des foyers modestes.

Après une montée en charge de ce nouveau dispositif durant l'année 2010, le nombre d'allocataires a progressé de + 1,7 % au cours de l'année 2011. La région compte 27 000 foyers allocataires du rSa « activité seule », ce qui représente 22 % des foyers percevant le rSa. Cette part est un peu plus faible qu'en France métropolitaine (25 %). Ainsi, les allocataires les plus proches du marché du travail sont-ils relativement moins nombreux en Languedoc-Roussillon qu'en moyenne nationale.

En raison de leur plus grande proximité avec le marché du travail, les allocataires du rSa « activité » entrent et sortent plus fréquemment du dispositif. Ainsi, le nombre de foyers « entrants », ayant bénéficié du dispositif rSa « activité » au moins un mois dans l'année (c'est-à-dire le flux annuel), est-il plus du double du stock constaté en fin 2011 (57 800). Par comparaison, la persistance au sein du dispositif rSa « socle » est plus forte : le rapport entre le flux des allocataires en cours d'année et le stock de fin 2011 s'établit à 1,5.

● Faible recours au rSa jeunes

L'extension du rSa aux jeunes de moins de 25 ans ayant déjà travaillé, et n'ayant pas la charge d'un enfant né ou à naître, est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2010. Pour être éligible, il faut justifier d'au moins deux ans d'activité (en équivalent temps plein) au cours des trois années précédant la demande.

Ce nouveau dispositif concerne assez peu de jeunes. Fin 2011, 557 jeunes en bénéficiaient dans la région, soit 150 de plus que fin 2010. Par comparaison, ils sont 6 900 jeunes de moins de 25 ans à bénéficier du rSa généralisé⁽¹⁾. Le profil des allocataires du rSa « jeune » est très différent de celui des jeunes percevant le rSa généralisé. Les premiers sont bien insérés sur le marché du travail, vu les conditions d'éligibilité, et sont entrés majoritairement dans la composante

(1) Terme désignant le rSa, en juin 2009, généralisé à l'ensemble du territoire, à l'issue d'une période de test dans 34 départements.

Allocations chômage assurant un minimum social

ASS – Allocation de solidarité spécifique : allocation chômage du régime de solidarité géré par l'État, destinée aux chômeurs de longue durée en fin de droit de l'assurance chômage, qui justifient d'au moins 5 années d'activité salariée au cours des 10 dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

ATA – Allocation temporaire d'attente : allocation chômage du régime de solidarité destinée aux demandeurs d'asile pendant la durée d'instruction de leur demande d'asile, à certaines catégories de ressortissants étrangers et à des personnes en attente de réinsertion. L'ATA remplace depuis novembre 2006 l'AI (Allocation d'insertion).

AER – Allocation Équivalent Retraite : allocation chômage versée aux demandeurs d'emploi ou titulaires du rSa justifiant de 160 trimestres d'assurance vieillesse avant 60 ans, et dont les ressources n'excèdent pas 1 592,64 € pour une personne seule (en 2011). Cette allocation a été supprimée au 1^{er} janvier 2011 et remplacée, à titre dérogatoire et ciblé, par une allocation transitoire de solidarité (ATS). En raison de problèmes informatiques, le versement de l'ATS n'a pas été possible en 2011. Ne sont donc comptabilisés en 2011 que les seuls allocataires de l'AER déjà indemnisés en 2010.

En savoir plus :

<http://www.sante.gouv.fr/definitions-et-baremes-relatifs-aux-minimas-sociaux.html>

Social

« activité » du rSa. Les autres allocataires de moins de 25 ans, en charge d'un enfant né ou à naître, sont très souvent des jeunes femmes seules qui s'inscrivent en large majorité dans le cadre du rSa socle.

Le revenu de solidarité active (rSa)

Qu'est-ce que le rSa ?

En juin 2009, le nouveau dispositif du revenu de solidarité active (rSa) se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI), à l'allocation de parent isolé (API) ainsi qu'aux dispositifs d'aide à la reprise d'emploi qui sont associés à ces deux prestations.

■ Le rSa est une prestation « hybride », assurant à la fois une fonction de minimum social (rSa socle) et une fonction de complément de revenu pour des travailleurs ayant des revenus modestes (rSa activité).

Selon les situations liées aux ressources, au nombre d'enfants et aux éventuels revenus d'activité, un foyer peut percevoir une seule composante du rSa (socle seul ou activité seule) ou les deux (socle et activité).

■ Le montant du rSa dépend de la situation familiale et des revenus du travail. Les allocataires isolés avec enfant à charge ou à naître bénéficient d'une majoration, appelée rSa majoré.

■ A compter du 1^{er} septembre 2010, les jeunes actifs âgés de moins de 25 ans peuvent également bénéficier du rSa. Les conditions d'éligibilité sont les mêmes que pour le RSA généralisé, hormis la condition d'activité. Il faut pouvoir justifier de deux ans d'activité à temps plein au cours des trois dernières années qui précèdent la demande. Il est tenu compte des périodes de chômage dans la limite de 6 mois. Il est appelé « rSa jeunes », par différence avec le rSa dit « généralisé », entré en vigueur en juin 2009.

En savoir plus :

<http://www.caf.fr/wps/portal/particuliers/catalogue/metropole/rSa>

Une gouvernance partagée

Vingt ans après la création du RMI, la loi du 1^{er} décembre 2008 généralise le rSa et réforme les politiques d'insertion des bénéficiaires. Elle instaure un nouveau système de « droits et devoirs » pour les personnes les plus éloignées du marché du travail, et prévoit un suivi plus individualisé et différencié selon la situation des publics concernés. Les conseils généraux sont confortés dans leur rôle de chef de file de la politique départementale d'insertion, sa mise en oeuvre reposant sur une mobilisation plus ample des partenaires aux différents échelons locaux, et en premier lieu Pôle emploi.

En savoir plus :

<http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er800.pdf>

Un comité national d'évaluation du rSa

Le comité national d'évaluation du rSa, a été installé en septembre 2009. Il a rendu un rapport final en décembre 2011. Les principaux enseignements du rapport concernent l'impact du rSa sur le niveau de pauvreté et le retour à l'emploi.

■ Le rSa permet de diminuer l'intensité de la pauvreté des personnes dont le revenu d'activité est faible ou nul. La composante « activité », en particulier, a permis de soulager la pauvreté des personnes dont le revenu d'activité était supérieur au RMI : les revenus annuels après impôts des personnes ayant perçu le rSa activité au moins une fois dans l'année se sont accrus de + 7 %.

■ Le rSa a un faible impact sur le retour à l'emploi. L'incitation financière à la reprise d'activité est observée mais reste limitée. La conjoncture économique tendue et le retard de mise en oeuvre des dispositifs d'accompagnement et d'insertion rendent difficile la mesure de l'impact du rSa sur le marché du travail.

■ Un autre enseignement du rapport met en évidence l'importance du non-recours au dispositif : près de la moitié des personnes qui pourraient prétendre au rSa ne le touchent pas, faute d'en avoir fait la demande. Ce taux serait de l'ordre de 35 % pour le rSa « socle » et atteindrait 68 % pour le rSa « activité ».

En savoir plus :

[Rapport final du comité d'évaluation du rSa - décembre 2011](#)

Agriculture et viticulture

● Camille de CAIX - DRAAF - SRISE ●

L'année des records pour la viticulture

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la viticulture régionale a pu bénéficier d'une bonne conjoncture à la fois sur les prix de vente du vin et sur les rendements de la vigne.

Au contraire, pour les fruits et légumes produits en Languedoc-Roussillon, l'année 2011 a été marquée par des difficultés sanitaires et climatiques, qui ont entraîné une forte chute des cours et une consommation très modérée.

www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

● Cours élevés pour les vins de la région

■ Les vins à indication géographique protégée (IGP), qui représentent près des trois quarts des vins produits dans la région, ont vu leurs cours atteindre de très bons niveaux en 2011. Les cours des vins rouges et rosés (en euros courants) atteignent pour la deuxième année consécutive un niveau record pour la période 1999 à 2011. Pour les vins blancs, le bilan est certes en retrait par rapport aux trois dernières années, mais celles-ci étaient particulièrement favorables (graph. 1).

■ Pour les vins d'appellation d'origine protégée (AOP), le bilan est bon, quoique dans une moindre mesure. Sur les quatre appellations les plus importantes de la région, les cours des Coteaux du Languedoc rouge atteignent un record en 2011. Les cours des trois autres appellations (Corbières rouge, Costières de Nîmes rouge et Côtes du Roussillon rouge) progressent pour arriver au-dessus de 80 € par hectolitre pour la première fois depuis 2001, même s'ils restent en deçà des records de 1999 et 2000 (graph. 2).

■ Quant aux vins sans indication géographique (sans IG), le bilan est assez similaire : niveaux records des cours des rouges et rosés pour la deuxième année consécutive, léger retrait pour les blancs après le record de 2010 (graph. 3).

● Météo très favorable aux rendements de la vigne

Après un printemps 2011 exceptionnellement sec et chaud, qui a favorisé la précocité des grappes, la fraîcheur de juillet et les précipitations régulières d'août ont réduit l'avance observée en début de cycle. Cette météo très favorable a permis aux rendements de la vigne de renouer avec de bons niveaux, pour la première fois depuis longtemps dans la région Languedoc-Roussillon. En attestent les déclarations de récolte des viticulteurs⁽¹⁾ pour la région : après le creux de la vague constitué par les années 2008 à 2010, les rendements observés en 2011 retrouvent des niveaux similaires à ceux de 2004, voire supérieurs pour certains départements. Dans le Gard et l'Hérault, les rendements de la vigne atteignent un véritable record pour l'ensemble de la décennie (graph. 4).

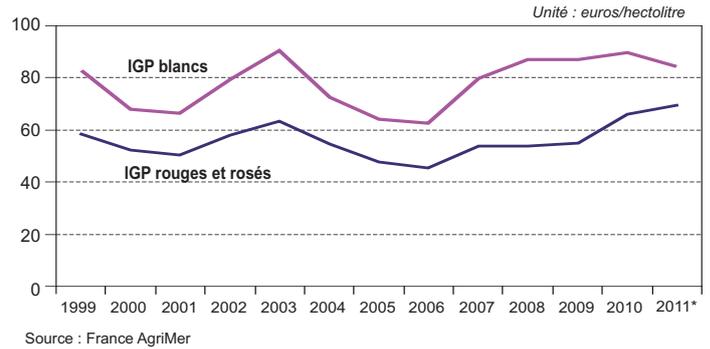
(1) données publiées par la Douane (casier viticole informatisé)

● Fruits et légumes : une année 2011 très difficile

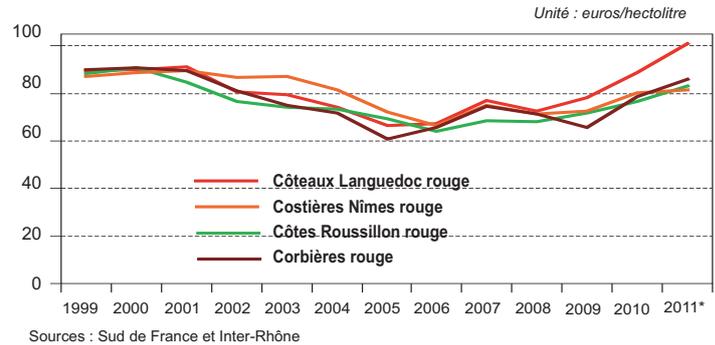
L'année 2011 est marquée par des difficultés inhabituelles, d'ordre sanitaire et climatique, qui ont eu un impact à la fois sur les cours payés aux producteurs, en forte chute, et sur la consommation de fruits et légumes, restée très modérée.

■ Dès le début de l'été, la campagne s'annonce difficile. La douceur du printemps permet une précocité des productions locales. Ces dernières doivent, de ce fait, affronter la concurrence des importations, dont les calendriers de récolte arrivent plus tôt dans l'année. Ceci a provoqué une baisse des cours sur les marchés.

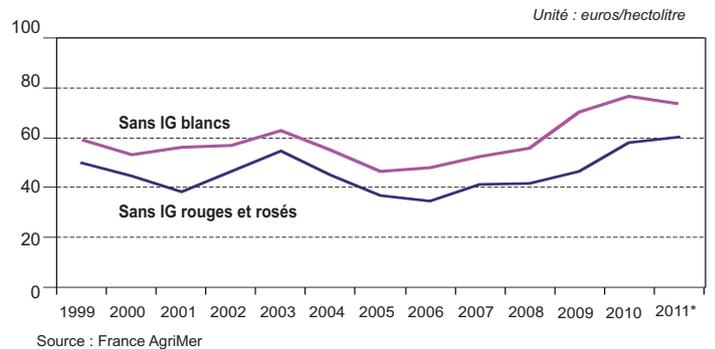
Graph. 1 - Evolution des cours des vins à indication géographique protégée en Languedoc-Roussillon



Graph. 2 - Evolution des cours des vins d'appellation d'origine protégée en Languedoc-Roussillon

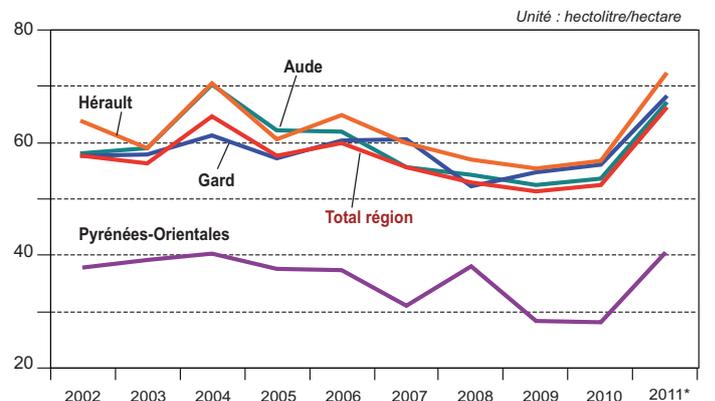


Graph. 3 - Evolution des cours des vins sans indication géographique en Languedoc-Roussillon



* Premier semestre 2011

Graph. 4 - Evolution des rendements de la viticulture par département



* : estimation
Sources : Douane (2002 à 2010), Draaf - Languedoc-Roussillon (2011)

Agriculture et viticulture

■ Dès le mois de mai, survient la mévente liée à la bactérie E.Coli initialement imputée à tort au concombre espagnol. Ces difficultés aggravent une situation déjà préoccupante pour les producteurs régionaux, à tel point que les ventes de concombres ont été suspendues pendant quelques jours et la production a dû être partiellement détruite pour soutenir les cours.

■ La fraîcheur de l'été et son climat maussade, enfin, ne dynamisent pas, bien au contraire, la consommation de fruits et de légumes.

Au bout du compte, trois productions importantes de la région, le concombre, la tomate et la pêche sont déclarées particulièrement en crise. Les difficultés ressenties justifient la mise en œuvre à la fin de l'été d'un plan d'action national pour soutenir la filière : ce plan comporte des mesures conjoncturelles d'allègement de charges financières et sociales pour les producteurs spécialisés dans ces productions.

Mais les difficultés sont également perçues pour d'autres productions, même si c'est dans une moindre mesure.

Pour la plupart des légumes produits dans la région, les productions sont en forte baisse en 2011 (de - 17 % à - 25 %). Les productions de concombres, de tomates sous serre, de salades (laitues, chicorées et scaroles) atteignent de très bas niveaux, établissant de nouveaux records sur la décennie (tableau 1). Le melon et la courgette constituent des exceptions, avec une production en retrait de seulement - 2 % par rapport à 2010.

Pour les fruits, le bilan est plus mitigé.

■ La production de pêches-nectarines diminue encore en 2011 (- 3 %), sous l'effet d'une baisse des superficies cultivées (- 5 %). Au total, en Languedoc-Roussillon et depuis l'an 2000, les superficies pour cette production ont perdu un tiers de leur importance. Ceci tient à deux facteurs : d'une part, la maladie de la sharka, dont souffrent depuis une vingtaine d'années les vergers de pêcheurs et nectariniers régionaux, nécessite des arrachages réglementaires ; d'autre part, la concurrence est souvent difficile avec les importations. Ces deux éléments génèrent de nombreux renoncements pour cette culture : ce constat est validé par les variations du nombre de producteurs régionaux, qui sont passés de 1 700 en 2000 à moins de 900 en 2010.

■ À l'opposé, en 2011, des hausses sensibles de production sont constatées pour les pommes et surtout pour les cerises, mais pour ces dernières la reprise est consécutive à une très mauvaise année 2010.

Tab. 1 - Productions des exploitations agricoles du Languedoc-Roussillon

Unités : quintaux et %

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2011/2010 en %
Concombres	103 937	99 780	113 440	126 740	95 600	- 24,6
Salades laitues*	391 282	385 818	363 382	344 186	264 335	- 23,2
Salades chicorées frisées*	124 590	104 510	91 401	83 155	67 260	- 19,1
Salades chicorées scaroles*	133 250	117 350	99 250	90 170	74 220	- 17,7
Tomates hors serre	204 300	256 246	441 167	496 844	413 600	- 16,8
Tomates serre	420 925	429 794	378 227	357 452	348 500	- 2,5
Courgettes	142 405	133 681	115 285	114 531	112 200	- 2,0
Melons	535 422	520 873	541 512	562 446	551 000	- 2,0
Pêches, Nectarines et Brugnonns	1 510 297	1 385 321	1 444 772	1 378 072	1 333 400	- 3,2
Abricots	356 482	279 294	541 210	417 174	407 800	- 2,2
Pommes Golden	152 006	154 376	169 127	171 287	179 155	+ 4,6
Autres pommes	520 827	470 044	466 602	451 167	483 800	+ 7,2
Pommes de table	870 574	810 234	812 926	817 694	882 545	+ 7,9
Pommes Granny Smith	197 741	185 814	177 197	195 240	219 590	+ 12,5
Cerises	43 924	52 580	65 934	47 993	60 000	+ 25,0

* : la campagne court de avril à mars. Les données débordent donc du cadre de l'année civile 2011 et portent en partie sur des mois de 2012.

Source : statistique agricole annuelle – Srise Draaf Languedoc-Roussillon

Scénarios prospectifs de la filière viticole régionale

En 2011, le conseil de bassin viticole du Languedoc-Roussillon a validé les scénarios élaborés par une équipe de chercheurs, dans le cadre d'une étude sur la prospective viticole commanditée par la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). Quatre scénarios ont été retenus et proposés aux professionnels de la filière, pour la viticulture :

■ Filière plurielle : « *l'union fait la force* »

La région tire profit de viticultures localisées et organisées en jouant sur la complémentarité et la diversité de ses productions

■ Filière paysagère : « *ceux qui restent en vivent correctement* » La région voit son potentiel décroître progressivement

■ Filière déclinante : « *les occasions manquées* » La viticulture régionale décline lentement

■ Filière libérale : « *chacun pour soi, certains s'en sortent* »

Un développement sélectif et industriel est fait, qui sauve la viticulture régionale mais pas les petits producteurs

Le premier scénario, le plus favorable, a fait l'unanimité et a été adopté.

Pour en savoir plus

www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/article-internet-draaf-sitevi-01122011_cle882663.pdf

La classification des vins

Le vin est réglementé par une organisation commune de marchés (OCM). Cette OCM a été réformée le 1^{er} août 2009, ce qui a, entre autres, abouti à une nouvelle classification des vins. Les AOC, VDQS et vins de pays ont par conséquent laissé la place aux appellations d'origine protégée (AOP), indications géographiques protégées (IGP) et aux vins sans indication géographique (IG).

Aucun passage automatique n'existe entre l'ancienne et la nouvelle segmentation.

■ AOP : les vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC) sont remplacés principalement par les AOP. La production en AOP impose plus de contraintes sur l'ensemble du cycle de production (culture de la vigne, vinification, élevage et mise en bouteille) et renforce ainsi le caractère élitiste de cette catégorie.

■ IGP : le cahier des charges est moins spécifique que celui des AOP et le champ des IGP est plus large que celui des AOP. Tous les vins de pays avaient en effet la possibilité de passer en IGP. Ces appellations régionales représentent la garantie d'un lien entre un vin et son territoire d'origine.

■ Vins sans IG : cette catégorie correspond à peu près à celle des vins de table, mais avec désormais la possibilité de mentionner le cépage et le millésime, ce qui était interdit auparavant.

La nette prédominance des IGP (73 % de la production de vins⁽¹⁾ et 59 % des superficies en vignes à raisin de cuve) est une caractéristique forte du Languedoc-Roussillon. La région produit ainsi 70 % du vin IGP national.

Les AOP arrivent en deuxième position avec une part de 37 % dans les superficies cultivées en vigne à raisin de cuve⁽²⁾ et de 21 % dans la production de vin1.

(1) Source : Douane – CVI – déclaration de récolte 2010

(2) Source : recensement agricole 2010

Industrie

● Patrick CROSNIER - DIRECCTE, Geneviève CASANOVA - Banque de France ●

Une croissance significative de l'activité industrielle

Le redressement de l'activité industrielle régionale s'est poursuivi en 2011 avec une croissance de + 6,4 % du chiffre d'affaires. Mais après un bon premier semestre, sur la lancée de la fin 2010, la production régionale a faibli au second semestre. La progression plus forte des exportations a soutenu la croissance régionale.

www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr
www.banque-france.fr

L'année 2011 se caractérise par une croissance significative de l'activité industrielle régionale, mesurée par la variation du chiffre d'affaires des entreprises du Languedoc-Roussillon. Cette croissance est de + 6,4 % (graph. 1). Elle confirme le redressement amorcé en 2010 (+ 2,7 %).

Tous les secteurs d'activité de l'industrie manufacturière sont en progression, contrairement aux industries extractives qui sont en recul (graph. 2). Les secteurs les plus porteurs sont ceux des équipements électriques et électroniques, le matériel de transport et les industries alimentaires.

L'exportation participe pleinement à la croissance des entreprises régionales, avec une hausse de + 8,8 % en 2011 (graph. 3).

L'allongement généralisé des délais de paiement crée des tensions sur les trésoreries. En effet, malgré la loi de modernisation de l'économie ⁽¹⁾, les grosses entreprises remplacent le recours aux crédits bancaires à court terme par des crédits fournisseurs, d'où les tensions persistantes.

● Un bon premier semestre pour l'industrie manufacturière

L'évolution de l'activité industrielle manufacturière régionale est similaire à la tendance observée dans les régions voisines, telles Midi-Pyrénées ou Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'activité progresse nettement au premier semestre mais elle faiblit sensiblement en fin d'année. La croissance régionale est de l'ordre de + 7,7 % en 2011 après une progression de + 2,7 % en 2010.

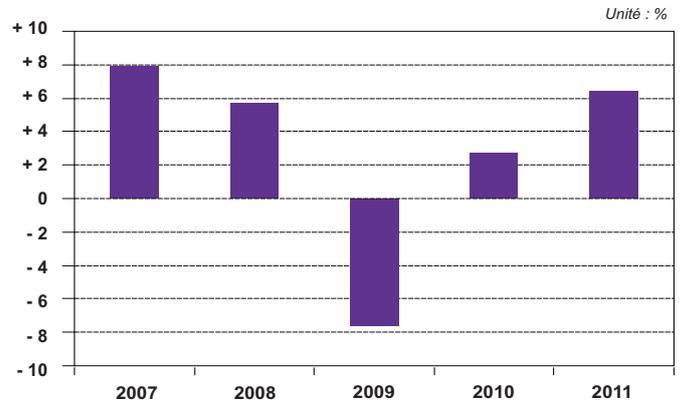
La rentabilité d'exploitation dans l'industrie manufacturière se maintient par rapport à 2010, mais avec des disparités notables selon les secteurs.

● Une croissance vive pour la fabrication des équipements électriques et électroniques

Si tous les secteurs de l'industrie manufacturière sont en progression, la tendance est très marquée dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques et autres machines, et plus précisément dans les produits informatiques, électroniques et de communication. Pour ce secteur, la hausse de l'activité est + 21 % en 2011 après une baisse de - 2 % en 2010. La croissance y est soutenue par une hausse des exportations de + 12 %. La rentabilité des entreprises du secteur s'améliore également. En revanche, les investissements ont baissé cette année (- 0,2 %) mais plus légèrement que les deux années précédentes (- 1,1 % et - 3,4 %).

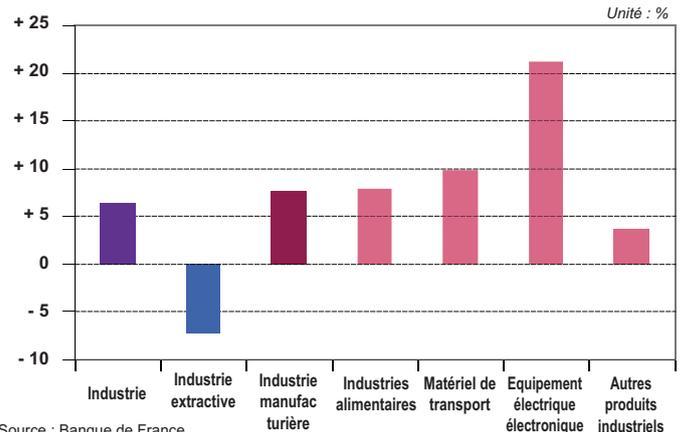
(1) La loi de modernisation de l'économie (LME - août 2008) vise à raccourcir les délais de paiement aux fournisseurs, considérés comme trop longs et pénalisant leur trésorerie. Elle prévoit des pénalités en cas de retard. Pour éviter une application trop brutale, des accords dérogatoires ont été accordés sur demandes, à plusieurs dizaines de secteurs d'activité (mise en application progressive). Un amendement a été adopté fin septembre 2011, prévoyant le dépassement du plafond légal pour certains secteurs.

Graph 1 - Evolution annuelle du chiffre d'affaires dans l'industrie en Languedoc-Roussillon



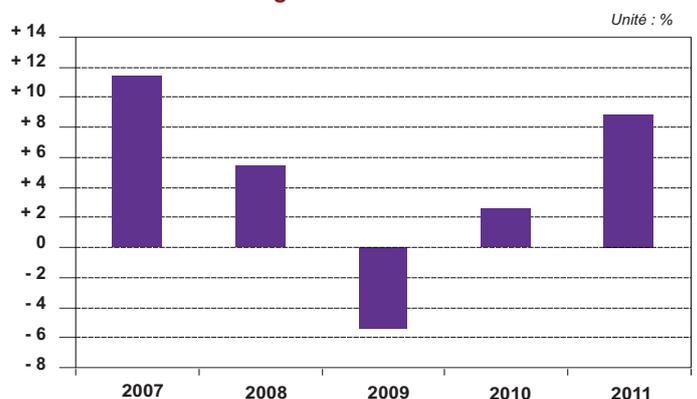
Source : Banque de France

Graph 2 - Evolution annuelle du chiffre d'affaires en 2011, par grands secteurs en Languedoc-Roussillon



Source : Banque de France

Graph 3 - Evolution annuelle des exportations de l'industrie en Languedoc-Roussillon



Source : Banque de France

Industrie

● Une tendance favorable dans la fabrication des matériels de transport

Dans le secteur de la fabrication des matériels de transport, la hausse moyenne du chiffre d'affaires est proche de + 10 % en 2011, après une baisse de - 2 % en 2010. L'activité y est d'abord soutenue par le marché intérieur et par une augmentation plus modérée des exportations. Cette croissance bénéficie des investissements importants réalisés en 2010 et poursuivis en 2011, bien que dans une moindre mesure. Elle ne réussit pas, toutefois, à améliorer la rentabilité des entreprises du secteur, qui connaissent une dégradation de leurs marges.

● Une bonne tenue de l'activité dans l'alimentaire

L'activité des entreprises du secteur des industries alimentaires croît de + 7,9 % en 2011 après une hausse de + 1,8 % du chiffre d'affaires en 2010. Cette amélioration est en partie portée par le marché extérieur, avec des exportations en hausse de + 13 %. Les investissements se sont plutôt stabilisés ces deux dernières années. La rentabilité globale des entreprises s'est toutefois dégradée car la hausse du coût des matières premières n'a pas été complètement répercutée sur les prix de vente.

L'évolution de l'activité est contrastée selon les sous-secteurs. Ainsi, en 2011, l'activité est d'un très bon niveau dans le travail du grain et la fabrication d'aliments pour animaux, avec une utilisation poussée des capacités de production. S'agissant de la fabrication des autres produits alimentaires, l'activité se maintient également à un bon niveau. En revanche, les résultats sont plus nuancés pour la fabrication de produits laitiers.

● Moindre progression de l'activité pour la fabrication des autres produits industriels

Le secteur des autres produits industriels, qui représente à lui seul la moitié de l'activité industrielle et des effectifs régionaux, progresse de + 3,7 %, soit moins que l'an dernier (+ 5,8 %). En effet, l'export soutient moins l'activité, avec une augmentation de + 4,4 %, contre + 8,0 % en 2010. Les investissements se stabilisent après un repli en 2010. Les entreprises relevant du secteur « autres produits industriels » voient, au final, leur rentabilité s'améliorer en 2011.

Cette évolution modérée de l'activité profite à la quasi totalité du secteur. La croissance y est plus marquée, comme l'an dernier dans la métallurgie et la pharmacie. Dans le sous-secteur de la chimie, les résultats sont plutôt négatifs en raison d'une forte dégradation du marché au troisième trimestre, même si un redressement significatif et persistant depuis octobre permet de relativiser ce bilan décevant. Pour les segments plus traditionnels, comme le textile - habillement - cuir, le travail du bois ou bien l'industrie du papier et l'imprimerie, l'activité reste globalement stable ; en revanche, elle se dégrade sérieusement au second semestre pour les produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux non métalliques.

● Poursuite de la croissance dans l'activité de services aux entreprises

En marge des secteurs industriels traditionnels, les services aux entreprises jouent un rôle grandissant depuis quelques années dans l'économie régionale. Dans les services considérés ici, à savoir l'informatique, l'ingénierie et l'intérim, le chiffre d'affaires est en hausse d'au moins 10 % pour chacune des activités, soit respectivement : + 15,1 %, + 18,2 % et + 10,4 %.

La production industrielle en hausse au niveau national

■ En volume et en moyenne annuelle, la production manufacturière française est en progression de + 3,8 % en 2011. La production augmente plus fortement dans les équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines (+ 5,6 %) que dans les matériels de transport (+ 4,1 %), les industries alimentaires (+ 3,6 %) et les autres industries (+ 3,3 %).

■ En valeur et en moyenne annuelle, la production manufacturière française a augmenté de + 8,2 % en 2011.

Source Insee - Eurostat

Moins de créations d'entreprises industrielles dans la région

En 2011, les créations d'entreprises sont en diminution : un peu plus de 30 000 entreprises sont immatriculées, en Languedoc-Roussillon, contre près de 36 000 en 2010. Dans l'industrie, les créations baissent également : on en dénombre 1 420 contre 1 760 l'année précédente. Environ 40 % sont le fait d'auto-entrepreneurs (voir chapitre *Démographie d'entreprises*).

Source : Insee

Nomenclature et définitions

Secteurs de l'industrie (extrait de la nomenclature NAF 2008)

■ Les industries extractives comprennent l'extraction de produits minéraux présents à l'état naturel sous forme solide (houille et minerais), liquide (pétrole) ou gazeuse (gaz naturel).

Les activités minières sont classées en divisions, groupes et classes sur la base du principal minéral produit. Les divisions 05 et 06 concernent l'extraction de combustibles fossiles (houille, lignite, pétrole, gaz) ; les divisions 07 et 08 concernent l'extraction de minerais métalliques, de minéraux divers et de produits de carrière.

■ Les industries manufacturières comprennent la transformation physique ou chimique de matériaux, substances ou composants en nouveaux produits. Les matériaux, substances ou composants transformés sont des matières premières produites par l'agriculture, la sylviculture, la pêche ou les industries extractives, des matières premières secondaires issues de la récupération des déchets ainsi que des produits issus d'autres activités manufacturières. L'altération substantielle, la rénovation et la reconstruction de biens sont généralement considérées comme activités manufacturières.

Les sous-secteurs présentés dans ce chapitre, pour l'industrie manufacturière, sont issus de regroupements des divisions composant la section « Industrie manufacturière » de la NAF.

Pour en savoir plus :

[Insee - Définitions et méthodes - NAF rév. 2, 2008 - Niveau 1 - Liste des sections](#)

Données : article rédigé à partir de l'enquête annuelle de la Banque de France réalisée en début d'année 2012. Les chiffres utilisés ne sont pas déflatés et ne correspondent donc pas à une évolution en volume de la production ou de l'investissement.

Activité industrielle : elle est mesurée par la variation du chiffre d'affaires des entreprises en languedoc-Roussillon.

Rentabilité : ratio rapportant l'excédent brut d'exploitation (EBE) au chiffre d'affaires.

Construction - Logement

● Jacques BAGHI - Bertrand ODDO, DREAL ●

Une reprise à nuancer

Sortie de crise ou pas ? Les observateurs de l'économie régionale ont décelé des signes de reprise dans l'essor des mises en chantier ou dans celui des productions de béton prêt à l'emploi. En écho, les représentants de la maîtrise d'œuvre ou des entreprises de production ont mis en exergue la faiblesse des marges, signe pour eux d'une concurrence exacerbée et d'une politique de prix bas.

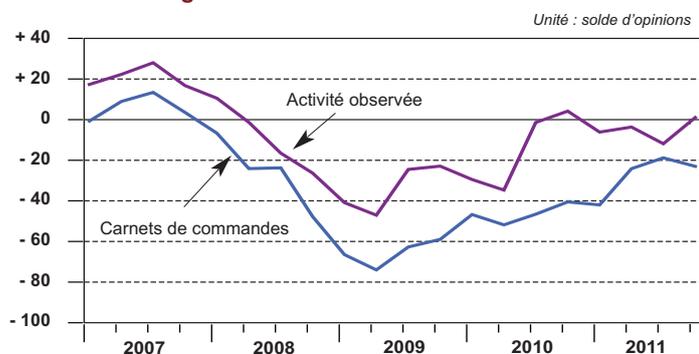
www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

● Reprise des mises en chantier de logements

En 2011, 26 000 logements ont été commencés dans la région. Ce chiffre marque une reprise (+ 19 %) après une année 2010 marquée par un effondrement de la construction avec moins de 22 000 logements débutés, soit le moins bon résultat depuis 2003. La reprise est nuancée par une baisse des commandes en fin d'année (graph. 1). Le département de l'Hérault concentre près de la moitié des logements commencés. Les logements individuels sont en forte croissance et représentent 52 % des logements débutés (tableau 1). La reprise constatée dans la région est sensiblement plus faible que celle observée nationalement. Malgré cela, le Languedoc-Roussillon reste une des régions les plus dynamiques en matière de construction de logements.

Les locaux, avec plus de 1,7 million de mètres carrés mis en chantier en 2011, suivent cette tendance de croissance après un tassement en 2010. Ils atteignent le niveau record observé en 2007.

Graph 1 - Opinion des chefs d'entreprise sur l'activité dans le secteur du bâtiment en Languedoc-Roussillon
Regain d'activité dans la construction



Source : Insee - enquête régionale de conjoncture

Tab. 1 - Nombre de logements mis en chantier en Languedoc-Roussillon

Unité : nombre

Année	Ensemble	dont		
		Collectifs	Individuels	Résidences ⁽¹⁾
2008	26 410	10 885	14 297	1 228
2009	25 231	11 027	12 406	1 798
2010	21 795	10 044	11 176	575
2011	25 981	11 355	13 703	923

(1) : logements groupés, collectifs ou individuels, qui ont des services en commun (conciergerie, piscine...)
Source : Sit@del2

● Croissance de la consommation de béton

En relation avec le niveau d'activité du secteur, la consommation de béton prêt à l'emploi continue de se redresser. Elle a augmenté de + 9,7 % en 2011, poursuivant l'amélioration constatée en 2010 (+ 8,2 %). Elle retrouve son niveau de 2008 (graph. 2).

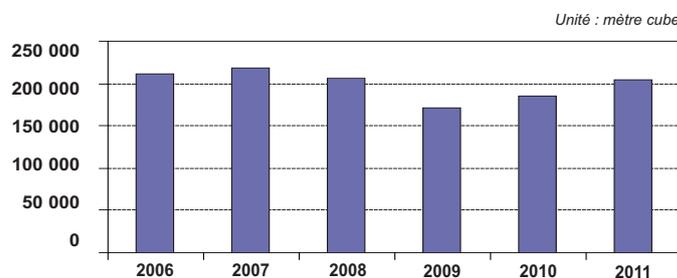
● De plus en plus de logements sociaux

Les besoins en logements sociaux sont estimés à 5 500 logements « très sociaux »⁽¹⁾ par an pour le Languedoc-Roussillon. En 2000, seuls 1 200 logements étaient financés. Ce chiffre a atteint 3 800 en 2011, en constante augmentation. Avec un décalage normal, le temps de la construction, ces logements sont mis en service. Plus de 70 % de ces logements sont situés en zones tendues⁽²⁾, ce qui représente un progrès par rapport à 2010. Au delà de ces logements les plus sociaux, 1 683 logements intermédiaires ont été financés, pour la plupart liés à des structures pour personnes âgées. Ce sont donc plus de 5 500 logements sociaux qui ont été financés en 2011 en Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, 2 800 logements privés, du parc existant, ont bénéficié des subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), pour un montant de 19 millions d'euros. Ces subventions concernent prioritairement le traitement de l'habitat indigne et très dégradé.

(1) Les logements locatifs sociaux (LLS) sont des logements, proposés par les bailleurs sociaux, qui s'adressent aux ménages à revenus modestes ne dépassant pas un certain plafond de revenus tenant compte de leur situation familiale. Il existe également des logements locatifs très sociaux (LLTS) pour un public plus défavorisé, dont les plafonds de ressources sont inférieurs à 75% des plafonds LLS.

(2) selon le zonage de Robien, qui précise les zones les plus prioritaires

Graph. 2 - Livraisons de béton en Languedoc-Roussillon



Source : SNBPE - syndicat national du béton prêt à l'emploi

● Le Languedoc-Roussillon bien classé pour la labellisation « BBC »

La région Languedoc-Roussillon bénéficie d'un climat agréable. Celui-ci, lié à des revenus plus modestes qu'ailleurs, n'incite pas ses habitants à investir lourdement dans les économies d'énergie. Malgré cela, la région tient une position honorable en France : elle est, en juillet 2011, au cinquième rang pour les demandes de labellisation « bâtiments basse consommation » (BBC). Mais ces demandes concernent essentiellement le neuf. Dans l'ancien, « l'éco-PTZ », prêt à taux zéro pour des travaux de rénovation énergétique, reste en deçà de la moyenne nationale et à un faible niveau (moins de 300 unités par trimestre, contre plus de 600 un an auparavant).

Construction - Logement

● Jacques BAGHI - Bertrand ODDO, DREAL ●

Une dynamique différemment perçue selon les territoires et les acteurs

Promoteurs privés et constructeurs de maisons individuelles composent avec de nouvelles règles du jeu. Le « Scellier » et le prêt à taux zéro sont modifiés ; le Pass Foncier est abandonné.

Pour le secteur du collectif neuf, les investisseurs locatifs continuent de dynamiser le marché dans l'agglomération montpelliéraine. Ailleurs, le bilan apparaît moins flatteur. Partout, contraints par des prix de vente élevés, des revenus modestes et une remontée des taux d'intérêts, les candidats à l'accession peinent à concrétiser leur projet. Il est difficile de solvabiliser à nouveau ces candidats. Les modes constructifs imposés par la réglementation thermique supposent une qualité d'exécution peu compatible avec un recul des prix. Il en est de même vis-à-vis du cours des matières premières.

Concernant le secteur de la maison individuelle, après un démarrage correct, la commercialisation s'étiole peu à peu. La disponibilité et le coût du foncier freinent l'ardeur des primo-accédants, principal contingent de clientèle des constructeurs.

Entre le collectif et l'individuel neuf, cette évolution à deux vitesses transparait au travers des statistiques d'autorisations de mises en chantier.

Hétérogénéité de situations pour les professionnels

Au sein de la maîtrise d'œuvre, géomètres ou architectes apprécient l'arrêt de la dégradation sans pour autant observer une forte amélioration de leurs plans de charge.

Pour les acteurs de la filière pierre, la consommation de béton prêt à l'emploi poursuit son redressement. Celle des granulats se fait plus erratique dans le temps et dans l'espace. Après avoir beaucoup reculé, le chiffre d'affaires du négoce de matériaux retrouve puis dépasse son point d'équilibre en rythme annuel.

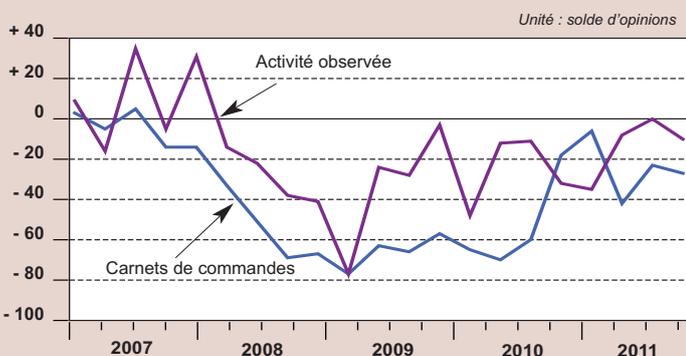
Une forte hétérogénéité, selon la nature des travaux et la clientèle, caractérise la situation des entreprises de production. Dans les travaux publics, les plans de charge sont par à-coups (*graph. 3*). Ils permettent, toutefois, de boucler un exercice dans des conditions acceptables. Les variations d'activité sur les travaux d'entretien du bâtiment apparaissent limitées. Ce créneau assure près de la moitié du chiffre d'affaires des entreprises. Les professionnels positionnés sur les énergies renouvelables ou sur la performance énergétique comptent sur le démarrage de ces marchés.

Ce ressenti d'une reprise mal assurée favorise une politique de prix bas. Pour les responsables professionnels, cette tendance se traduit par une érosion des marges, un abandon de compétitivité, des ventes à perte. Ils déplorent des difficultés importantes de trésorerie qu'accroît la réduction des délais de paiement aux fournisseurs.

La concurrence est forte. Généralement, elle accompagne la contraction du volume de marché. Dans le département de l'Hérault, toutefois, agit un autre ressort : la dynamique de la demande adressée au secteur de la construction autour de Montpellier attire des entreprises extérieures et de nouveaux venus.

L'appareil de production se recompose. Moins nombreux, les règlements judiciaires et les liquidations affectent, toutefois, de plus grosses entreprises et, au final, un volume supérieur de destructions de postes. En un an, 900 emplois salariés dans la construction (hors intérim) ont disparu en Languedoc-Roussillon (*graph. 4*).

Graph. 3 - Opinion des chefs d'entreprise sur l'activité dans le secteur travaux publics en Languedoc-Roussillon
Une activité en dents de scie



Source : Insee - enquête régionale de conjoncture

Graph. 4 - Évolution des effectifs salariés (hors intérim) du secteur du bâtiment et des travaux publics en Languedoc-Roussillon
900 emplois salariés de moins en 2011



Source : Insee - estimations d'emploi

Transports

● Laurent MARION - DREAL ●

Le rebond du fret

En 2011, le prix des carburants a continué de grimper pour approcher, en fin d'année, le niveau record observé en 2008.

L'année est caractérisée par une augmentation franche de l'activité de fret dans tous les modes de transport et plus particulièrement dans le secteur routier. Le redémarrage de l'activité des entreprises, en 2010, est confirmé en 2011.

Le constat est plus nuancé pour le transport de passagers, après le recul global observé l'année précédente. Le trafic aérien de passagers croît significativement, dynamisé par une diversification de l'offre, tandis que le transport maritime se stabilise.

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

● Prix des produits pétroliers :

1,38 € TTC le litre de gazole en novembre 2011

Le début d'année 2011 a été marqué par une augmentation des prix des produits pétroliers : 4,56 € par mois et par hectolitre, dans la continuité de la hausse de fin 2010. Le prix moyen annuel du gazole s'élève à 1,33 € par litre⁽¹⁾ en 2011, contre 1,15 € en 2010, soit une augmentation d'environ + 16 %.

La forte hausse des cours du premier semestre 2008, la chute qui a suivi au second semestre ainsi que début 2009, étaient liées aux variations du prix du baril. Depuis, le prix du gazole augmente continûment, de + 1,30 € par mois et par hectolitre en moyenne ; il se retrouve, fin 2011, à 1,38 € par litre, soit presque au même niveau qu'en été 2008 (graph. 1). L'évolution de la parité euro-dollar explique en partie le phénomène.

● Envolée des immatriculations de poids lourds neufs

En 2011, la baisse des immatriculations de voitures particulières neuves continue et avoisine - 3 %, demeurant un peu plus marquée qu'au niveau national (tableau 1). Toutefois, elle est plus modérée qu'en 2010 (- 6 %), qui avait pourtant bénéficié du maintien de la prime à la casse de façon dégressive.

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers diminuent dans les mêmes proportions, en Languedoc-Roussillon, alors qu'elles progressent encore au niveau national (tableau 2).

Au contraire, après plusieurs années de baisse, les immatriculations de véhicules industriels, particulièrement des tracteurs routiers, rebondissent au niveau régional (+ 53 %) plus fortement qu'au niveau national (+ 37 %). (tableau 3).

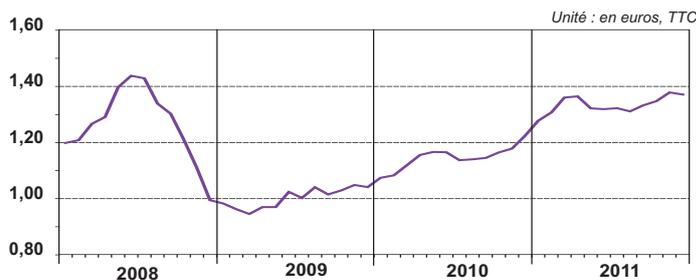
● Nette progression des flux autoroutiers de marchandises

Au cours des trois premiers trimestres 2011, le transport routier de marchandises, en tonnes, croît de + 18 %, marquant une accélération de la tendance observée en 2010 (+ 3,3 %). Les flux de marchandises retrouvent ainsi les niveaux atteints en 2007 dans la région. Les flux sortants de la région augmentent de + 9 %, compensant la baisse survenue en 2010, tandis que les flux internes font un bond de + 25 %. Le trafic de poids lourds est en hausse de + 2 % à + 5 % sur les sections régionales des autoroutes A9, A54 et A61. Il augmente de + 4,2 % au passage du Perthus (graph. 2).

● Le trafic aérien, dynamisé par l'ouverture de nouvelles lignes

Le transport aérien de passagers progresse de + 8,3 % en 2011, pour l'ensemble des aéroports de la région (tableau 4), rattrapant ainsi la baisse de l'année précédente (- 5,6 %).

Graph 1 - Evolution du prix du litre de gazole



Source : MEDDTL/DGEC/DE

Tab. 1 - Immatriculations de voitures particulières neuves

Unités : nombre et %

	2010	2011	Évolution annuelle en %
Aude	10 919	10 715	- 1,9
Gard	22 087	21 455	- 2,9
Hérault	33 547	32 246	- 3,9
Lozère	2 217	2 026	- 8,6
Pyrénées-Orientales	14 385	14 307	- 0,5
Languedoc-Roussillon	83 155	80 749	- 2,9
France métropolitaine	2 209 010	2 160 920	- 2,2

Source : SoeS, Fichier Central des Automobiles

Tab. 2 - Immatriculation des véhicules utilitaires légers neufs camionnettes (PTAC inf. ou égal à 3,5T) et VASP

Unités : nombre et %

	2010	2011	Évolution annuelle en %
Aude	1 999	1 843	- 7,8
Gard	4 270	4 098	- 4,0
Hérault	7 256	7 099	- 2,2
Lozère	402	390	- 3,0
Pyrénées-Orientales	2 263	2 302	+ 1,7
Languedoc-Roussillon	16 190	15 732	- 2,8
France métropolitaine	418 405	430 677	+ 2,9

Source : SoeS, Fichier Central des Automobiles

Tab. 3 - Immatriculation des véhicules industriels neufs

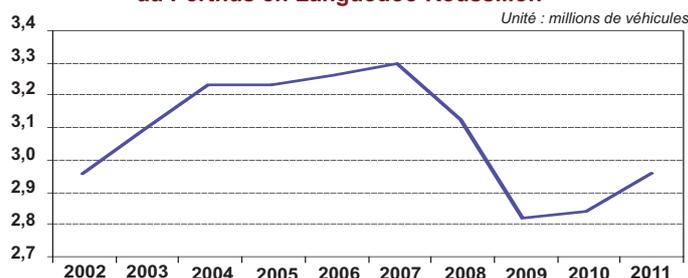
Autobus et autocars, camions (PTAC > 3,5T), tracteurs routiers, semi-remorques

Unités : nombre et %

	2010	2011	Évolution annuelle en %
Aude	260	255	- 1,9
Gard	323	583	+ 80,5
Hérault	514	729	+ 41,8
Lozère	74	90	+ 21,6
Pyrénées-Orientales	227	485	+ 113,7
Languedoc-Roussillon	1 398	2 142	+ 53,2
France métropolitaine	48 828	66 794	+ 36,8

Source : SoeS, Fichier Central des Automobiles

Graph 2 - Trafic de poids lourds d'au moins trois essieux au Perthus en Languedoc-Roussillon



Source : Autoroutes du sud de la France

(1) Prix indiqués TTC

L'aéroport de Béziers se distingue, comme en 2010, par la plus forte augmentation du trafic (+ 50 %), due à l'ouverture de deux nouvelles lignes en mars-avril, vers Oslo et Beauvais. Après une baisse en 2010, le nombre de passagers empruntant l'aéroport de Montpellier augmente de + 11 %, avec l'ouverture d'une ligne à destination de Birmingham, au mois d'avril, et avec le développement des lignes vers l'Afrique du nord.

● Baisse de fréquentation interrompue pour le port de Sète

Le trafic de passagers, au port de Sète, se stabilise après trois années consécutives de repli (tableau 5). Le nombre de passagers des lignes régulières vers le Maroc continue pourtant de diminuer (- 15 % entre 2010 et 2011), mais cette baisse est compensée en 2011 par l'augmentation du nombre de passagers des navires de croisière.

● Reprise confirmée pour le fret portuaire

La croissance de + 5 % du trafic de marchandises au port de Sète, en 2011, résulte de deux évolutions contrastées. D'une part, les cargaisons de marchandises diverses progressent fortement (+ 50 %), notamment les importations d'engrais et de bois, ainsi que les importations et exportations de véhicules ; d'autre part, les importations d'hydrocarbures, qui représentent le tiers du fret total, en tonnage, chutent de - 12 %.

À Port-la-Nouvelle, les importations de produits pétroliers diminuent, même si elles représentent toujours 45 % du fret. En revanche, la hausse de + 26 % des exportations de céréales permet une progression de l'activité globale du port de + 3 % (tableau 6).

À Port-Vendres l'activité, basée principalement sur l'importation de fruits et légumes, est stable.

● Poursuite du développement de l'autoroute ferroviaire

L'activité de Lorry-rail progresse à nouveau en 2011, avec une croissance annuelle de + 50 % du nombre de semi-remorques transportés sur la ligne Le Boulou - Bettembourg⁽¹⁾ (tableau 7). Le nombre de semi-remorques chargés avait déjà augmenté de + 67 % entre 2009 et 2010.

Pour répondre à la demande grandissante, des trains de 850 mètres de long ont été testés fin 2011 sur cette ligne. Jusqu'à présent, la limite de longueur de trains de marchandises traversant la France était de 750 mètres. L'allongement des trains à 850 mètres sera progressivement étendue aux quatre allers-retours quotidiens.

(1) au Luxembourg

Transports

Tab. 4 - Transport aérien de passagers dans les aéroports du Languedoc-Roussillon

Unité : millier de passagers et %

	2010	2011	Évolution annuelle en %
Montpellier Méditerranée	1 181	1 313	+ 11,2
Perpignan Rivesaltes	363	369	+ 1,5
Carcassonne Salvaza	393	367	- 6,6
Nîmes Arles Camargue	180	192	+ 6,7
Béziers Vias	130	194	+ 48,7
Total	2 248	2 435	+ 8,3

Source : MEDDTL (Direction de la sécurité de l'aviation civile du Sud-Est)

Tab. 5 - Transport maritime de voyageurs au port de Sète

Unités : passagers et %

	2010	2011	Évolution annuelle en %
Entrée	100 196	103 343	+ 3,1
Sortie	112 168	108 723	- 3,1
Total	212 364	212 066	- 0,1

Source : Etablissement public régional du port de Sète

Tab. 6 - Fret portuaire en Languedoc-Roussillon

Unités : millier de tonnes et %

	2010	2011	Évolution annuelle en %
Sète	3 396	3 579	+ 5,4
Port-la-Nouvelle	2 073	2 133	+ 2,9
Port-Vendres	310	306	- 1,3
Total	5 779	6 018	+ 4,1

Source : EPR du Port de Sète, DDTM des PO, CCI de Perpignan

Tab. 7 - Fret combiné rail-route en Languedoc-Roussillon

Unité : nombre de semi-remorques et %

	2010	2011	Évolution annuelle en %
Autoroute ferroviaire Le Boulou-Bettembourg	24 487	36 792	+ 50,3

Seules les semi-remorques (sans les tracteurs routiers) sont chargées sur les trains
Source : Lorry rail

Les mesures récentes du Grenelle dans le domaine du transport

La loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, texte d'application et de territorialisation du Grenelle Environnement et de la loi Grenelle 1, se traduit dans le domaine du transport en Languedoc-Roussillon par un certain nombre de mesures :

■ **Charte CO2** : Au 1^{er} janvier 2012, 42 entreprises de transport routier du Languedoc-Roussillon ont signé la charte « objectif CO2 », qui a pour finalité de réduire les émissions de CO2 (avec des mesures portant sur les véhicules, le carburant, les conducteurs et l'organisation des flux de transport), plaçant la région au 4^{ème} rang pour le nombre d'entreprises engagées.

■ **LGV** : Les deux projets de lignes à grande vitesse (LGV), Montpellier-Perpignan ainsi que le contournement de Nîmes et Montpellier, permettront de faire la liaison entre la ligne Perpignan-Figueras, inaugurée le 27 janvier 2011 (prolongée en 2013 par la ligne espagnole Figueras-Barcelone), et la LGV Méditerranée.

Pour le contournement de Nîmes et Montpellier, l'État et les collectivités locales ont signé le 7 février 2011 le protocole d'étape qui définit le financement de l'opération.

Concernant le projet de LGV Montpellier-Perpignan, les études sont en cours depuis 2010, la zone de passage préférentielle a été approuvée fin 2011. L'enquête publique est prévue pour 2015, la mise en service est envisagée à l'horizon 2020.

■ **Transports en commun** : A Montpellier, les lignes de tramway 3 (Pérols-Juvignac) et 4 « le ring » (contournement du centre-ville) seront mises en service en avril 2012. Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de l'écocité « De Montpellier à la mer ».

La concertation publique pour la ligne 5 (Lavérune - Prades le Lez) s'est déroulée de mai à septembre 2011. Sa mise en service est prévue pour 2017.

À Nîmes, les travaux pour la mise en place d'un TCSP (Transport en Commun en Site Propre) de type TramBus ont débuté en janvier 2011. Par décision du tribunal administratif du 12 juillet 2011, l'agglomération a été contrainte de repenser une partie du projet pour une meilleure intégration paysagère. La mise en service avec tracé provisoire est prévue pour mai 2012.

À Perpignan, la mise en place d'un TramBus est aussi d'actualité. La communauté d'agglomération réalise les travaux par tranches successives depuis 2010. Le projet de TCSP, qui comprend l'aménagement d'un axe traversant nord sud sur 10 km avec des boucles en centre-ville, sera terminé fin 2013.

■ **Projet d'Autoroute de la mer** : Dans le cadre du programme européen Marco Polo II, qui vise à déplacer les marchandises de la route vers des modes plus compatibles avec l'environnement, les ports de Sète, Carthagène et Melilla (enclave espagnole en Afrique du Nord) se sont associés en décembre 2011 pour proposer un projet commun. Si le projet est retenu, la mise en service de cette autoroute de la mer pourrait avoir lieu avant l'été 2012.

Commerce
● Patrice FOSSEMALLE - INSEE ●

Des ventes en baisse dans le commerce de gros et de détail

Après un début 2011 prolongeant les bons résultats de l'année 2010, un retournement de tendance s'est opéré, touchant à la fois les grossistes et les détaillants. Ce fléchissement a été particulièrement sensible dans le commerce de détail, effaçant tout le bénéfice de l'année 2010. L'opinion des détaillants et des grossistes est plutôt pessimiste pour le début d'année 2012.

www.insee.fr

● **Commerce de gros**

Le début de l'année 2011 se place dans la continuité de 2010 : l'activité se rapproche de son niveau de 2007, antérieur à la crise (graph. 1). Mais à partir du deuxième trimestre l'activité fléchit et s'inscrit dans une tendance négative. Un recul des ventes et des intentions de commandes, ainsi qu'un niveau de stocks élevé caractérisent cette période (graph. 2). En fin d'année 2011, toutefois, le niveau d'activité résiste et se maintient.

Seuls les secteurs du commerce de gros des biens d'équipements, d'une part, et des autres biens d'équipements industriels, d'autre part, conservent en 2011 le niveau d'activité de l'année précédente. Ceci traduit un maintien des investissements de la part des entreprises utilisatrices de ces équipements (graph. 3).

Malgré tout, les grossistes restent pessimistes pour le niveau d'activité de début 2012.

● **Commerce de détail**

Après une année 2010 positive, l'activité du commerce de détail décline jusqu'à effacer les gains enregistrés en 2010 (graph. 4). Cette faiblesse de l'activité a deux conséquences. D'une part, les stocks sont garnis, jusqu'à rejoindre le précédent point haut de 2008 ; d'autre part, les intentions de commandes sont en constant retrait et se rapprochent du point bas de 2009 (graph. 5).

L'évolution de l'activité est contrastée suivant les secteurs. Selon les commerçants, les résultats dans les hypermarchés sont très décevants en 2011 et se rapprochent du point bas de 2009. Par contre, malgré les difficultés, les supermarchés réussissent à maintenir leur performance tout au long de l'année (graph. 6).

L'opinion globale des commerçants sur le niveau d'activité, estimé pour le début 2012, est nettement négatif.

Définitions :

Le **commerce** consiste à acheter des produits à des tiers pour la revente en état, sans transformation (ou après transformations mineures).

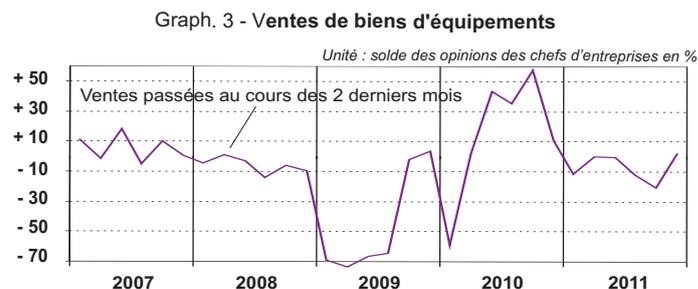
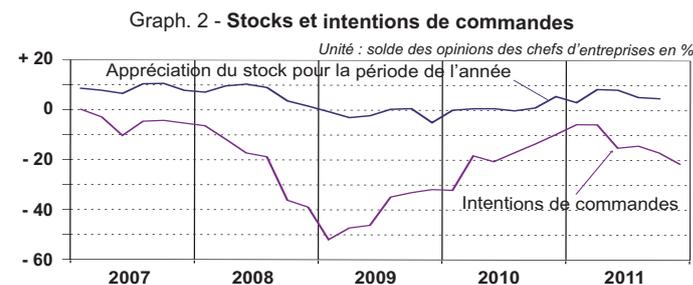
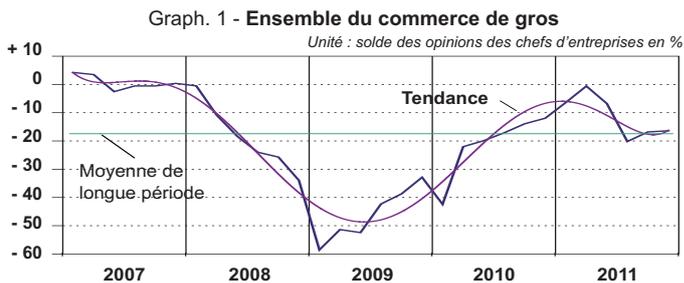
■ Le **commerce de gros** consiste à acheter, entreposer et vendre des marchandises, généralement à des détaillants, des utilisateurs professionnels (industriels ou commerciaux) ou des collectivités, voire à d'autres grossistes ou intermédiaires, et ce quelles que soient les quantités vendues.

■ Le **commerce de détail** consiste à vendre des marchandises, généralement à une clientèle de particuliers, quelles que soient les quantités vendues. Outre la vente, cette activité de commerce de détail peut aussi recouvrir la livraison et l'installation chez le client (de meubles ou d'électroménager par exemple).

■ Un **hypermarché** est un établissement de vente au détail en libre-service qui réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation et dont la surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m².

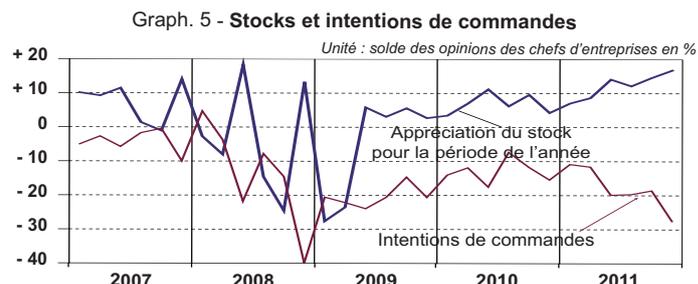
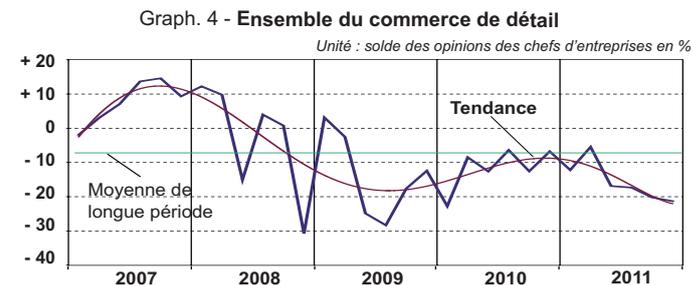
■ Un **supermarché** est un établissement de vente au détail en libre-service réalisant plus des deux tiers de son chiffre d'affaires en alimentation et dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².

Opinion des chefs d'entreprises sur l'activité dans le commerce de gros en Languedoc-Roussillon
(différence entre le pourcentage de réponses positives et le pourcentage de réponses négatives)



Source : Insee - enquêtes nationales de conjoncture pondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur et taille

Opinion des chefs d'entreprises sur l'activité dans le commerce de détail en Languedoc-Roussillon
(différence entre le pourcentage de réponses positives et le pourcentage de réponses négatives)

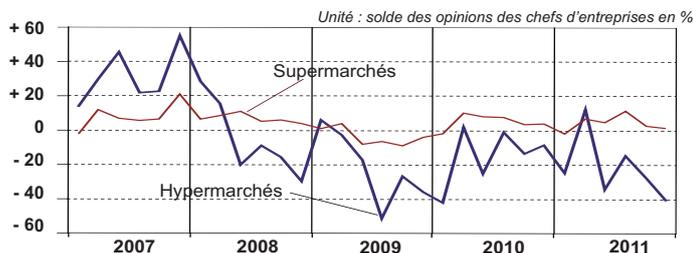


Source : Insee - enquêtes nationales de conjoncture pondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur et taille

Opinion des chefs d'entreprises sur l'activité dans le commerce de détail en Languedoc-Roussillon

(différence entre le pourcentage de réponses positives et le pourcentage de réponses négatives)

Graph. 6 - Hypermarchés et supermarchés

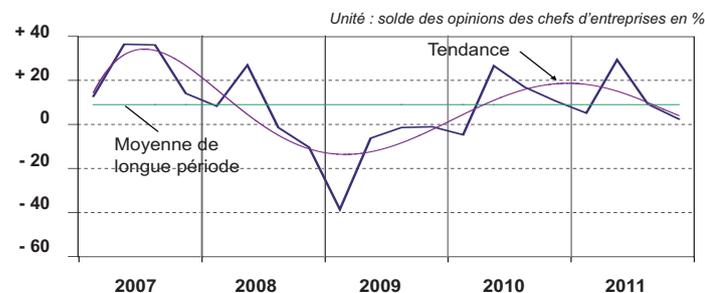


Source : Insee - enquêtes nationales de conjoncture pondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur et taille

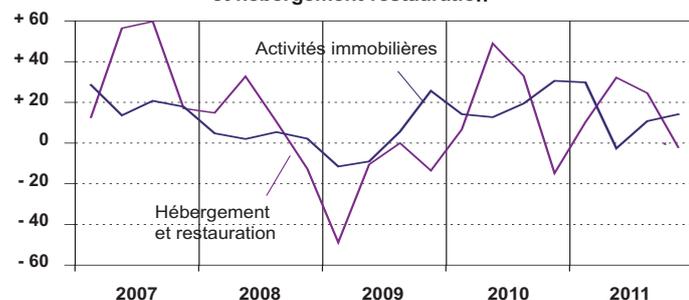
Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de l'activité dans le secteur des services

(différence entre le pourcentage de réponses positives et le pourcentage de réponses négatives)

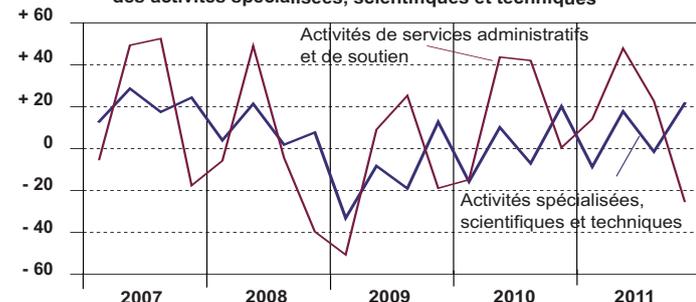
Graph. 1 - Ensemble des services



Graph. 2 - Activités immobilières et hébergement-restauration



Graph. 3 - Evolution des activités de services administratifs et des activités spécialisées, scientifiques et techniques



Source : Insee - enquêtes nationales de conjoncture pondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur et taille

Services

● Patrice FOSSEMALLE - INSEE ●

Fléchissement au second semestre, sauf dans l'immobilier

En 2011, l'activité du secteur des services s'est stabilisée, mais ceci s'est réalisé en deux temps.

Le premier semestre 2011, prometteur, a confirmé la reprise d'activité de 2010. Mais le troisième trimestre a marqué un coup d'arrêt, avec un retournement de tendance. Les entrepreneurs estiment que l'activité a effectivement ralenti en fin d'année. Les entreprises de services administratifs et de soutien ont été particulièrement touchées, alors que l'immobilier a bénéficié d'opportunités réglementaires. L'emploi, qui se rapprochait de son niveau d'avant crise, a suivi cette tendance négative. Selon les entrepreneurs du secteur, le ralentissement du rythme de l'activité devrait se confirmer début 2012.

www.insee.fr

Au premier semestre 2011, le niveau d'activité du secteur des services poursuit sa progression, sur la lancée de 2010, mais sans retrouver le niveau de 2007, antérieur à la crise (graph. 1). L'activité du deuxième trimestre s'avère particulièrement dynamique pour les services, alors qu'un retournement défavorable se fait déjà sentir dans la plupart des autres secteurs d'activité, tels le BTP, le commerce et l'industrie. L'emploi a donc bénéficié de ce haut niveau d'activité.

Le troisième trimestre 2011 voit s'infléchir le rythme de l'activité et le quatrième trimestre confirme cette tendance négative : l'activité et l'emploi passent au-dessous de leur moyenne de longue période. Ce ralentissement a particulièrement impacté les activités de services administratifs et de soutien. L'hébergement et la restauration, ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques maintiennent leur niveau d'activité (graph. 2 et 3). Seules les activités immobilières ont un niveau d'activité en progrès, dopé par une perspective de sortie du dispositif Scellier fin 2012 ; le secteur immobilier a ainsi bénéficié d'un effet d'opportunité : les investisseurs ont souhaité profiter du taux plein de réduction d'impôt au terme de l'année. Ils ont aussi anticipé l'annonce, à partir de février 2012, d'un renforcement de la taxation des plus-values pour les résidences non principales.

Méthodologie : des enquêtes nationales repondérées

L'Insee effectue mensuellement des enquêtes nationales auprès des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce de détail, du commerce de gros et des services marchands.

Les résultats régionaux sont obtenus en appliquant aux indicateurs nationaux élémentaires la structure régionale des établissements, selon leur secteur d'activité et leur taille.

Les soldes d'opinion résultent de la différence entre le pourcentage d'entrepreneurs qui estiment la situation « en hausse » et le pourcentage des entrepreneurs qui l'estiment « en baisse », au regard de la question posée. Les réponses de type « stable » n'influencent pas la valeur des soldes.

L'interprétation des séries doit se faire avec prudence : on privilégiera en général l'évolution d'une série, à son niveau. Toutefois, si l'on veut essayer de qualifier son niveau, la référence doit toujours être la moyenne de longue période de la série pour tenir compte du comportement de réponse usuel des chefs d'entreprise.

Tourisme
● Isabelle-DIOUM - INSEE ●

Une saison record pour les campings

En 2011, la saison d'été est exceptionnelle pour les campings et de bon niveau pour les hôtels. Les touristes ont passé 23,5 millions de nuitées dans la région, avec un record de 18,8 millions pour les seuls campings. Ce dynamisme profite essentiellement aux hébergements de haut de gamme, tant pour les campings que pour les hôtels, qui poursuivent une restructuration de leur parc en conséquence. Les clientèles française et étrangère ont contribué conjointement aux résultats records enregistrés dans les campings, contrairement à l'hôtellerie, soutenue par les touristes français.

www.insee.fr

Avec un million de nuitées supplémentaires, la fréquentation touristique est en hausse de + 4,4 % par rapport à 2010. Le Languedoc-Roussillon conserve ainsi la troisième place au classement des régions françaises, derrière l'Île de France et PACA.

En 2011, la hausse de fréquentation a été particulièrement forte en juin, grâce aux ponts de l'Ascension et de la Pentecôte (+ 26,4 %), et en septembre, marqué par un ensoleillement remarquable (+ 16,2 %). Au cœur de la saison, les conditions climatiques moins clémentes sont un facteur explicatif d'une moindre progression en juillet et août (+ 4,9 % et + 0,8 %). En tout début de saison, en revanche, et après cinq années consécutives de forte hausse (+ 5,4 % en moyenne), le mois de mai a enregistré une forte baisse de fréquentation (- 21,9 %) liée à un calendrier défavorable n'offrant aucune opportunité de week-ends prolongés.

● **Campings : une année exceptionnelle**

Durant la saison d'été 2011, 2,7 millions de touristes ont séjourné dans les campings de la région (tableau 1 et graph. 1). Après une hausse modérée en 2010 (+ 0,5 %), les campeurs ont été bien plus nombreux que lors de la saison précédente (+ 4,9 %). Le nombre de nuitées ne cesse de croître depuis 2005 et atteint, cette saison, un niveau record (18,8 millions). Ces nuitées sont concentrées pour près des trois quarts sur le littoral.

Bien que l'ensemble des emplacements participe aux bonnes performances de l'hôtellerie de plein air, le regain de fréquentation des emplacements locatifs est sans comparaison avec celui des emplacements nus (+ 10,2 % contre + 0,8 %). Les emplacements locatifs, dotés d'un hébergement léger de type mobil-homes, sont en progression régulière. En 2011, ils représentent 34 % de la capacité d'accueil offerte à la clientèle de passage dans les campings et accueillent 51 % des nuitées, devenant le type d'emplacement le plus prisé des touristes.

Les touristes passent la plus grande partie de leurs nuitées dans les campings haut de gamme, de 3 et 4 étoiles (76 % en 2011). La fréquentation de ces campings est en forte hausse par rapport à la saison 2010 (+ 10,1 %) alors que celle des campings de 1 et 2 étoiles est en recul (- 7,6 %).

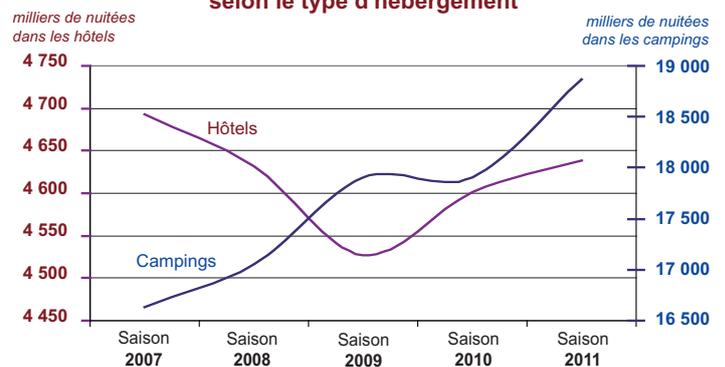
Les gestionnaires de campings adaptent leur offre à ces évolutions. Le nombre d'emplacements des campings les moins étoilés diminue tandis qu'il ne cesse d'augmenter pour le haut de gamme. De ce fait, les taux d'occupation sont en hausse pour toutes les catégories de campings, quel que soit le type d'emplacements, et d'autant plus élevés que les conditions d'accueil sont confortables. Le taux d'occupation moyen s'établit à 44 % (+ 2,4 points) et atteint 57 % pour les emplacements locatifs des campings de 3 et 4 étoiles (+ 3,5 points).

Tab. 1 - Fréquentation dans les campings en Languedoc-Roussillon - Saison 2011

	Nuitées			Taux d'occupation moyen de mai à septembre	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2010-2011 en %	%	Evolution 2010-2011 en point
Ensemble	18 865	100	+ 5,4	43,6	+ 2,4
dont : emplacements nus	9 265	49	+ 0,8	36,5	+ 1,5
emplacements locatifs	9 600	51	+ 10,2	56,4	+ 3,1
Par catégorie					
1 et 2 étoiles	4 457	24	- 7,6	36,1	+ 1,1
3 et 4 étoiles	14 408	76	+ 10,1	46,9	+ 2,4
Par zone					
Littoral	13 931	74	+ 5,6	48,5	+ 2,9
Passage	1 654	9	+ 6,6	39,0	+ 1,8
Arrière-pays	1 448	8	+ 6,8	35,8	+ 1,2
Montagne	1 833	10	+ 1,3	30,7	+ 1,3
Par origine					
France	13 434	71	+ 5,1	///	///
Etranger	5 431	29	+ 6,1	///	///
Par mois					
Mai	755	4	- 29,6	12,2	- 3,4
Juin	2 105	11	+ 34,6	28,7	+ 5,7
Juillet	6 770	36	+ 5,4	66,0	+ 3,6
Août	7 676	41	+ 1,4	73,7	+ 1,6
Septembre	1 560	8	+ 22,0	27,6	+ 4,3

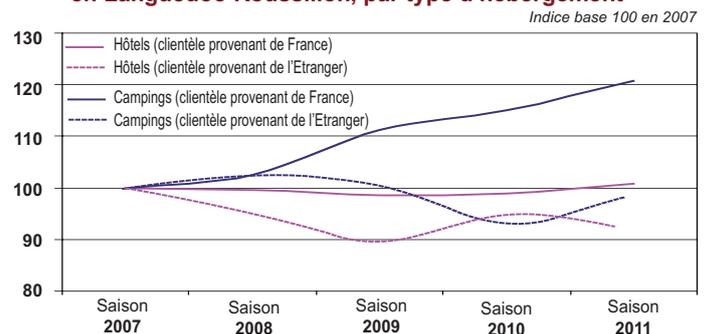
Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - Année 2011

Graph. 1 - Evolution des nuitées en Languedoc-Roussillon selon le type d'hébergement



Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux

Graph. 2 - Evolution des nuitées par provenance de la clientèle en Languedoc-Roussillon, par type d'hébergement



Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux

Après avoir boudé les campings de la région en 2010, les touristes étrangers sont revenus en force (graph. 2). Ils ont prolongé leur durée de séjour et sont à l'origine du tiers des nuitées supplémentaires en 2011, soit 312 000 nuitées de plus (+ 6,1 %). La préférence pour les campings de 3 et 4 étoiles est d'autant plus marquée pour ces touristes, qui y sont surreprésentés. Les Hollandais restent les campeurs étrangers les plus assidus : ils représentent 40 % des nuitées étrangères et devancent les touristes allemands et belges. Ces trois nationalités représentent près des trois quarts des touristes étrangers séjournant dans la région.

Tab. 2 - Fréquentation dans les hôtels de tourisme en Languedoc-Roussillon - Saison 2011

	Nuitées			Taux d'occupation moyen de mai à septembre	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2010-2011 en %	%	Evolution 2010-2011 en point
Ensemble	4 638	100	+ 0,8	66,2	+ 0,5
Par catégorie					
0 étoile	538	12	- 8,2	75,6	- 1,6
1 étoile	235	5	+ 15,4	64,1	+ 4,0
2 étoiles	2 111	46	- 2,5	62,3	- 0,4
3 étoiles	1 466	32	+ 3,9	68,4	+ 1,9
4 étoiles	288	6	+ 22,3	74,2	+ 2,0
Par zone					
Littoral	1 357	29	+ 1,9	70,5	+ 1,3
Passage	2 368	51	+ 1,7	70,3	+ 0,3
Arrière-pays	243	5	- 7,3	58,4	- 2,1
Montagne	671	14	- 1,2	51,9	+ 0,6
Par origine					
France	3 651	79	+ 1,8	///	///
Etranger	987	21	- 2,7	///	///
Par mois					
Mai	642	14	- 10,6	51,3	- 3,9
Juin	821	18	+ 9,3	63,4	+ 2,9
Juillet	1 118	24	+ 2,2	72,3	+ 1,2
Août	1 244	27	- 2,4	78,9	- 0,8
Septembre	813	18	+ 6,6	64,6	+ 3,2

Source : INSEE-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - Année 2011

Évolution des chiffres d'affaires : L'activité touristique en plein boom durant l'été

Nicolas MILLET - INSEE

Au cours de l'été 2011, en Languedoc-Roussillon, les professionnels du tourisme ont réalisé des chiffres d'affaires en hausse par rapport à l'été 2010. Ces bons résultats ont surtout profité aux propriétaires de campings, dont l'activité a bénéficié d'une saison exceptionnelle sur le plan de la fréquentation.

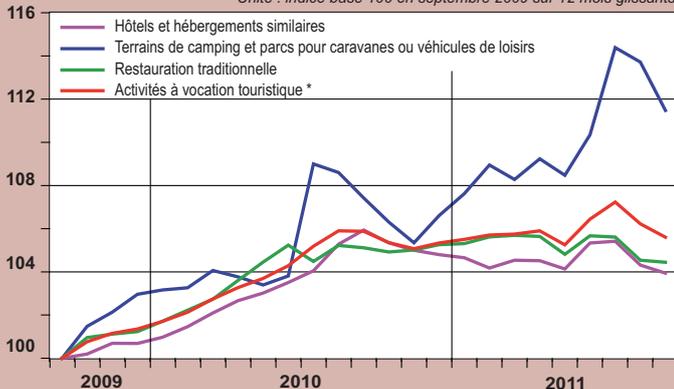
L'évolution du chiffre d'affaires des activités à vocation touristique ⁽¹⁾, très positive pour l'été 2011 (+1,1 %), s'est décomposée en deux phases :

- L'activité a nettement augmenté entre mai et juillet, portée par une excellente fréquentation et par une hausse des prix dans le secteur. Ces bons résultats sont largement imputables à l'activité des campings, dont le chiffre d'affaire a augmenté de + 5,4 %. Les hôtels et restaurants de la région ont suivi la même tendance, avec une moindre hausse de leur chiffre d'affaires (graph. 3).

- A compter du mois d'août, les chiffres d'affaires de l'ensemble des professionnels du tourisme ont baissé. Les mauvaises conditions météo du mois d'août ont sans doute eu un effet négatif sur la fréquentation des hébergements et des restaurants. Dans l'hôtellerie, les résultats sont dus à la fois à la baisse de fréquentation et à une diminution générale des prix dans le secteur.

Graph. 3 - Évolution du chiffre d'affaires moyen dans les activités touristiques en Languedoc-Roussillon

Unité : indice base 100 en septembre 2009 sur 12 mois glissants



Source : Insee - Languedoc-Roussillon

*Activités à vocation touristique : hôtels, campings et entreprises de restauration traditionnelle suivies dans le panel

Tourisme

● Hôtellerie : une saison soutenue par la clientèle française

En 2011, la fréquentation hôtelière a progressé de + 1,2 % par rapport à l'année précédente. Elle s'inscrit dans la tendance amorcée en 2010, sans retrouver pour autant le niveau de 2008. La saison d'été a concentré les deux tiers des nuitées, proportion en très légère baisse par rapport à 2010.

De mai à septembre 2011, 4,6 millions de nuitées ont été enregistrées dans les hôtels de la région (tableau 2 et graph. 1), en légère hausse par rapport à l'été 2010 (+ 0,8 %). Ceci s'explique uniquement par un allongement de la durée moyenne des séjours, car les touristes ont été un peu moins nombreux à séjourner dans les hôtels de la région qu'en 2010 (- 0,1 %).

Comme pour les trois années précédentes, la fréquentation de l'hôtellerie de grand confort a marqué positivement la saison : la hausse des nuitées a été particulièrement forte pour les hôtels de catégorie 4 étoiles et plus (+ 22,3 %). Ce sont d'ailleurs pour ces catégories d'hôtels que les capacités d'accueil, en nombre de chambres, se développent le plus rapidement (+ 20,5 %), alors que le contexte général est à la réduction de l'offre (- 1,4 %). Les fermetures concernent en premier lieu les hôtels d'entrée de gamme, de 0 étoile (- 9,8 %) pour lesquels la baisse de fréquentation est la plus forte (- 8,2 %).

La clientèle française est à l'origine des bons résultats de la saison 2011 : le nombre de nuitées est en hausse de + 1,8 % par rapport à 2010 (graph. 2). Après deux saisons consécutives de baisse, en 2008 et 2009, la fréquentation des touristes français a amorcé un mouvement inverse en 2010. Au cours de la saison 2011, elle dépasse le niveau record de 2007. Au contraire, la fréquentation étrangère est en repli après avoir progressé en 2010 (- 2,7 % contre + 5,9 %). L'arrivée massive de touristes hollandais n'a pas suffi à compenser des défections étrangères, en particulier des espagnols et des italiens. Vraisemblablement pénalisés par un contexte économique défavorable, ces derniers ont particulièrement fait défaut (- 10 % et - 19 %).

● Fréquentation des autres hébergements collectifs

En 2011, 1,2 million de touristes ont opté pour un autre hébergement collectif ⁽¹⁾, ce qui représente seulement le tiers du nombre de séjours comptabilisés dans l'hôtellerie.

Toutefois, en nombre de nuitées, la fréquentation de ces modes d'hébergement est équivalente à celle des hôtels au cours de l'année (7,2 millions de nuitées) et elle est même supérieure au cours de la saison (5,3 millions). Ceci tient à une durée moyenne de séjour bien plus longue (6 jours contre 1,7 dans les hôtels) ainsi qu'à une saisonnalité plus marquée : 74 % des nuitées sont concentrées sur la saison contre 62 % pour les hôtels.

Les résidences de tourisme et les résidences hôtelières représentent 2/3 des nuitées enregistrées dans les hébergements collectifs.

(1) villages de vacances, maisons familiales, résidences de tourisme, résidences hôtelières, centres internationaux de séjour, centres sportifs ou auberges de jeunesse

La source utilisée

Les données sur les chiffres d'affaires sont issues des déclarations fiscales que les entreprises adressent à la Direction générale des Impôts (DGI) pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Un panel sur trois ans

Le suivi du chiffre d'affaires est réalisé sur un panel d'entreprises présentes pendant au moins trois années. Les entreprises suivies dans le panel sont des entreprises monorégionales (entreprises dont tous les établissements sont situés dans la même région) et quasi-monorégionales (entreprises à établissements multiples, ayant des établissements dans plusieurs régions, mais au moins 80 % des effectifs dans une seule région).

Pour en savoir plus

la méthodologie est disponible sur la page HTML du Repères Chiffres sur les chiffres d'affaires dans les activités touristiques

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=1&ref_id=17731&page=chiffres/c/hi1104/methodo.htm

Echanges extérieurs
 ● Pierre GIRARD - INSEE ●

Les exportations, au départ de la région, retrouvent leur niveau d'avant crise

Les flux de marchandises avec l'étranger sont peu élevés en Languedoc-Roussillon. Cependant, les ventes à l'étranger de produits issus des industries agroalimentaires et de l'agriculture de la région, qui constituent la majorité des exports depuis le Languedoc-Roussillon, ont été plutôt dynamiques en 2011. La valeur des exportations a largement dépassé le niveau d'avant crise.

Les trois premiers pays destinataires sont l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. La Chine occupe la dixième place, en progression régulière.

www.douane.gouv.fr

Le Languedoc-Roussillon est une région par laquelle transitent relativement peu de marchandises vers l'international. Les exportations au départ de la région représentent 6 213 millions d'euros, soit 1,5 % des exportations totales de la France. Ce montant représente, en valeur, le flux exporté au départ du territoire régional, qu'il soit issu d'entreprises implantées en Languedoc-Roussillon ou ailleurs. Il constitue, de ce fait, un bon indicateur des activités logistiques générées par l'export au départ de la région.

Le flux d'exportations produites par des entreprises dont le siège est localisé sur le territoire régional s'élève à 4 771 millions d'euros en 2011 (tableau 1).

Le flux d'importations enregistrées à l'arrivée sur le territoire, lié pour l'essentiel à l'activité portuaire, représente 9 698 millions d'euros soit 1,9 % des importations totales de la France. Ce montant situe le Languedoc-Roussillon au quatorzième rang des régions métropolitaines.

● **Les produits issus des industries agroalimentaires et de l'agriculture, en tête des exports de la région**

Les produits des industries agroalimentaires et de l'agriculture représentent la majorité des exportations des entreprises régionales.

Les produits des industries agroalimentaires issus d'entreprises exportatrices ayant leur siège en Languedoc-Roussillon sont essentiellement dirigés vers l'Union Européenne, Allemagne en tête (13 %), suivie du Royaume Uni (11 %) et de l'Espagne (10 %).

Les produits agricoles sont principalement destinés à l'Algérie (33 %), à l'Italie (17 %), à l'Allemagne (10 %) et à l'Espagne (7 %).

Les produits les plus exportés depuis la région, indépendamment de la localisation des entreprises qui les produisent, sont aussi issus de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire (tableau 2). Ces deux secteurs représentent 40 % des exportations au départ de la région (contre 13 % pour l'ensemble des exports de la France). Sont concernés en particulier les produits des secteurs liés à la culture et à l'élevage (17 % des exportations depuis la région), ainsi que les boissons (12 %) (graph. 1). Cette caractéristique s'applique aussi aux exportations des entreprises qui ont leur siège dans la région. Les ports et leurs équipements sont utilisés pour des exports d'entreprises hors de la région, trouvant là une bonne utilisation de leurs moyens de production, spécialisés dans l'export de produits de l'agriculture.

En dehors des productions des industries agroalimentaires, certains produits industriels s'exportent plus (en valeur) depuis la région, notamment les équipements mécaniques, les matériels électriques, électroniques et informatiques (1 009 millions d'euros en 2011 contre 990 en 2010), les produits métallurgiques et métalliques (592 millions d'euros en 2011 contre 427 en 2010). Une majorité de produits industriels,

Tab. 1 - Exportations de produits, par des entreprises dont le siège est en Languedoc-Roussillon

Unité : millions d'euros

	Année 2011
Produits des industries agroalimentaires	1 317
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	1 316
Produits métallurgiques et métalliques	401
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	301
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	220
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	195
Bois, papier et carton	191
Déchets industriels et ménagers	173
Produits informatiques, électroniques et optiques	169
Textiles, habillement, cuir et chaussures	154
Matériels de transport	93
Équipements électriques et ménagers	83
Produits manufacturés divers	75
Produits pharmaceutiques	42
Objets d'art, d'antiquité et de collection	23
Hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives	8
Produits de l'édition et de la communication	7
Produits pétroliers raffinés et coke	3
Ensemble	4 771

Source : Douane, exportations / expéditions FAB hors matériel militaire

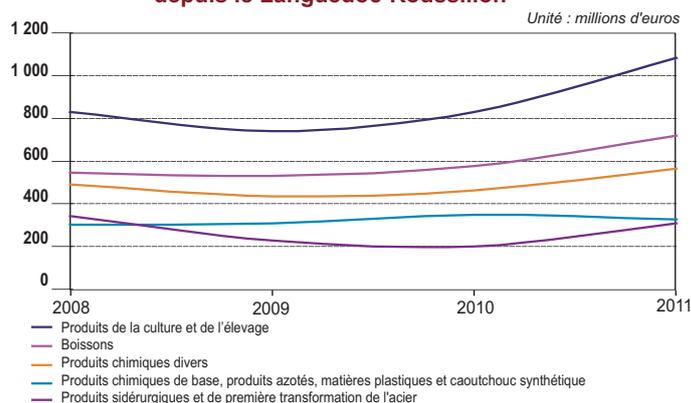
Tab. 2 - Produits les plus exportés, au départ du Languedoc-Roussillon, quelle que soit la région siège de l'entreprise

Unité : millions d'euros

	Année 2011
Produits de la culture et de l'élevage	1 083
Boissons	719
Produits chimiques divers	566
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	326
Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier	309
Machines et équipements d'usage général	260
Ordinateurs et équipements périphériques	212
Aliments pour animaux	208
Produits de la construction automobile	196
Produits alimentaires divers	163
Matériel électrique	154

Source : Douane, exportations / expéditions FAB hors matériel militaire - nomenclature A129

Graph. 1 - Evolution des 5 produits les plus exportés depuis le Languedoc-Roussillon



Source : Douane - Données estimées, brutes - mise à jour janvier 2012

relevant de la catégorie « autres produits industriels », sont également plus exportés en 2011 en Languedoc-Roussillon, passant d'une valeur de 2 000 millions d'euros en 2010 à 2 229 millions d'euros en 2011. Ce dernier montant, pour l'exportation des autres produits industriels, retrouve presque son niveau de 2008 (2 291 millions).

Echanges extérieurs

● Retour au niveau d'avant crise pour les produits les plus exportés depuis la région

Après la reprise observée en 2010, les échanges de produits avec l'étranger ralentissent pour la France, en 2011. Toutefois, ils restent suffisamment dynamiques pour dépasser leur niveau d'avant crise. De même, les exportations et importations au départ et à l'arrivée en Languedoc-Roussillon sont aussi très supérieures en 2011 aux niveaux d'avant crise : 6 213 millions d'euros d'export en 2011, soit + 15 % par rapport à 2008, et 9 717 millions d'euros d'import en 2011, soit + 23 % par rapport à 2008

Les produits les plus exportés, au départ de la région, ont fait l'objet d'une croissance soutenue depuis 2009, notamment les produits de culture et d'élevage et les boissons.

L'activité portuaire alimentée par les importations de produits des industries agroalimentaires et de l'agriculture

Les produits les plus importés sont destinés en partie seulement au Languedoc-Roussillon. Ils sont également destinés à d'autres régions.

Les ports de la région se caractérisent par un trafic spécialisé : à Port-Vendres, import de la banane, à Sète des oléagineux et des véhicules, à Port-la-nouvelle des produits pétroliers.

Valeur des importations provenant des dix premiers pays destinataires de nos exportations (1)

Unité : millions d'euros

	Année 2011
Produits de la culture et de l'élevage	1 524
Produits pétroliers raffinés et coke	1 469
Produits de la construction automobile	1 210
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	543
Ordinateurs et équipements périphériques	271
Viande et produits à base de viande	259
Matériel électrique	249
Articles d'habillement	246
Produits en plastique	241
Produits chimiques divers	233

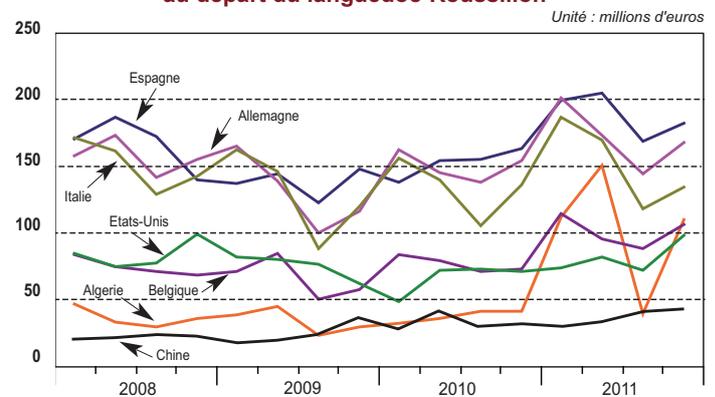
(1) Il s'agit de l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Algérie, la Belgique, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suisse, la Chine

Source : Douane, exportations / expéditions FAB hors matériel militaire - nomenclature A129

● Espagne-Allemagne-Italie, principales destinations des exportations depuis 2008

Les principaux pays de destination des exportations au départ du Languedoc-Roussillon sont européens, d'abord l'Espagne, puis l'Allemagne et l'Italie. Les pays du pourtour méditerranéen sont moins destinataires, exceptée l'Algérie, pour laquelle les niveaux des exportations régionales connaissent de fortes fluctuations en 2011. La Chine était la quatorzième destination en 2008, loin derrière la Russie, le Japon, la Corée du Sud et la Hongrie. Elle devient la dixième destination des exports à la fin 2011 (graph. 2).

Graph. 2 - Principaux pays de destination des exportations au départ du languedoc-Roussillon



Source : Douane - Données estimées brutes, par trimestre - mise à jour janvier 2012

Définitions

Territoire statistique de la France

Le territoire statistique comprend la France métropolitaine, la Corse, les départements d'Outre-mer et la principauté de Monaco, qui sont intégrés à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les flux commerciaux entre les différentes parties du territoire ne sont pas comptabilisés.

Valeurs CAF-FAB

Pour le commerce extérieur de la France, la valeur des échanges est prise en compte au passage de la frontière. Cette comptabilisation est dite CAF/FAB : coût, assurance et frais compris (CAF) jusqu'à notre frontière nationale pour les importations, et franco à bord (FAB) à notre frontière, pour les exportations.

Rédaction achevée le 4 Avril 2012